



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Odet

*Rapport d'activités
2015*

Juin 2016



SOMMAIRE

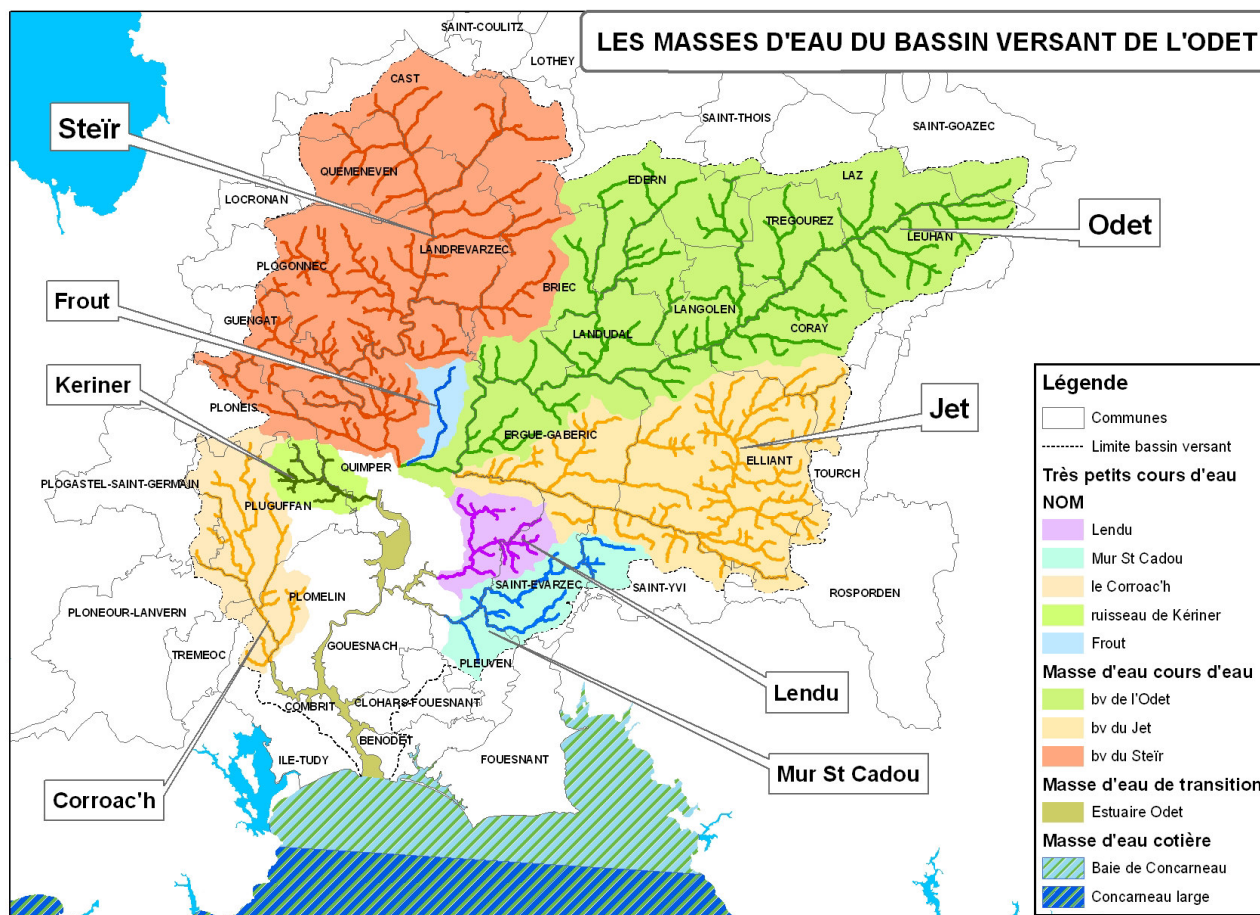
1. LE SAGE DE L'ODET	4
1.1 LE CONTEXTE	4
1.2 LE SAGE DE L'ODET	5
2. LES ACTIONS DU BASSIN VERSANT DE L'ODET	6
2.1 LES ACTIONS TRANSVERSALES : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION	6
2.1.1 L'ANIMATION ET LA COORDINATION.....	6
2.1.1.1 LE SIVALODET	6
2.1.1.2 LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU	8
2.1.2 LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION.....	10
2.2 LES ACTIONS QUALITE DE L'EAU NON AGRICOLE.....	14
2.2.1 LE SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU.....	14
2.2.2 LA CHARTE « JARDINER AU NATUREL, ÇA COULE DE SOURCE »	18
2.3 LES ACTIONS AGRICOLES	20
2.3.1 L'ANIMATION ET LA COORDINATION DU BASSIN VERSANT DU STEÏR	21
2.3.2 LA MISE EN PLACE DES EXPERIMENTATIONS SUR LE DESHERBAGE MIXTE DU MAÏS	22
2.3.2 Classements de parcelles à risques phytosanitaires	23
2.3.4 BAISSSE DES INTRANTS SUR MAÏS	24
2.3.5 REFERENTIEL AGRONOMIQUE LOCAL	25
2.3.6 ROTATION ET ASSOLEMENT	25
2.3.7 DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES HERBAGERS ET DES SYSTEMES A BAS NIVEAU D'INTRANTS – ETUDE PAEC.....	28
2.3.8 ACCOMPAGNEMENT SUR LES PERIMETRES DE CAPTAGE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	31
2.3.9 COMMUNICATION AGRICOLE	32
2.3.10 COORDINATION BV	33
2.4 LES ACTIONS MILIEUX AQUATIQUES	34
2.4.1 LES RISQUES D'EROSION ET DE RUISSELLEMENT A L'ECHELLE DU BV.....	34
2.4.2 LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE.....	35

2.4.3	L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES COURS D'EAU.....	42
2.4.4	L'AMELIORATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE	43
2.4.5	LA LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES	44
2.4.6	Le diagnostic hydro-morpho-écologique de l'estuaire	46
2.5	LES ACTIONS INONDATIONS	47
2.5.1	LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI).....	47
2.5.2	LA STRATEGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION	47
2.5.3	L'ETUDE DE PROTECTION CONTRE LES CRUES DU STEÏR ET DE L'ODET	48
3	<u>SYNTHESES FINANCIERES</u>	50

1. Le SAGE de l'Odét

1.1 Le contexte

Le bassin versant de l'Odét s'étend sur une superficie de 725 km² soit environ 11 % du territoire du Finistère. Il est peuplé d'environ 135 000 habitants.



Le Sivalodet a pour objet de promouvoir une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Odét. Il assure notamment l'animation et la coordination de la mise en œuvre du SAGE de l'Odét pour le compte de la Commission locale de l'eau (CLE).

Créé en 1996, le Sivalodet, syndicat mixte ouvert représentant 26 communes, regroupe :

- 21 communes : Briec-de-l'Odét, Clohars-Fouesnant, Combrit, Coray, Edern, Ergué-Gabéric, Gouesnac'h, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Laz, Leuhan, Pleuven, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quimper, Saint-Evarzec, Trégourez,
- 2 EPCI : Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) représentant Elliant, Tourc'h et Saint-Yvi ; la communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay (CCPCP) représentant Cast et Quéménéven.
- Le Département du Finistère et la Région Bretagne.

Le syndicat est reconnu en **Etablissement public territorial de bassin** (EPTB) depuis juillet 2010. Son financement est assuré par les participations communales et intercommunales, départementale et régionale ainsi que les subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère. La gestion du syndicat est assurée par les services de Quimper Communauté. Trois personnes (deux ingénieurs et un technicien) y sont affectées à temps complet.

Il existe sur le bassin versant une autre collectivité menant des actions sur les problématiques liées à l'eau, **Quimper Communauté**.

Quimper Communauté, et auparavant le SIVOMEAQ¹, mène depuis 1994 des actions de reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant du Steir. Ces actions avaient été portées au travers du programme Bretagne Eau Pure puis par la suite par les contrats territoriaux sur des actions principalement agricoles.

Le travail engagé repose sur la qualité de la concertation et de l'appropriation du sujet par les différents acteurs du bassin versant. **Le présent document retrace les différentes étapes et composantes du travail réalisé par le Sivalodet et Quimper Communauté en 2015 sur le bassin versant de l'Odét. Il en présente également un bilan financier.**

1.2 Le SAGE de l'Odét

Initié en 2001 et approuvé par arrêté préfectoral le 02 février 2007, le SAGE de l'Odét est entré en phase de révision en 2010 afin de se mettre en conformité avec la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006 et avec le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du Bassin Loire-Bretagne 2010-2015.

Cette mise en conformité doit aboutir à l'élaboration de documents constitutifs des SAGE dont le Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques et le règlement qui fixe des règles de gestion de l'eau, opposables aux tiers. Dans sa version approuvée en 2007, le SAGE de l'Odét n'est opposable qu'aux administrations.

Le Sivalodet a lancé une étude préalable à la révision du SAGE de l'Odét, en 2010-2011. Ensuite, l'assistance à maîtrise d'ouvrages pour la révision du SAGE, réalisée par SCE a débuté en juin 2012 jusqu'à l'approbation du projet par la CLE le 25 avril 2015. La consultation des instances a eu lieu du 1^{er} août au 1^{er} décembre 2015. L'enquête publique est prévue en 2016, avant l'arrêté préfectoral.

Les 5 enjeux identifiés dans le projet de SAGE sont :

- Préserver la cohérence et la coordination des actions et des acteurs et assurer la communication ;
- Préserver la qualité des eaux douces, estuariennes et littorales ;
- Préserver et gérer les milieux aquatiques d'eaux douces, estuariens et littoraux ;
- Garantir une gestion intégrée des risques d'inondation fluviale et de submersion marine ;
- Concilier besoins ressources en eau et préservation des milieux.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2012, la compétence production et distribution d'eau du Sivoméaq, syndicat intercommunal pour l'équipement et l'expansion de l'agglomération quimpéroise qui rassemblait, les communes de Quimper et Ergué-Gabéric, a été transférée à Quimper Communauté.

2. Les actions du bassin versant de l'Odet

Les actions mise en place sur le territoire du bassin versant de l'Odet découlent de la stratégie du SAGE de l'Odet. Par souci de cohérence, le Sivalodet et Quimper Communauté (ex Sivoméaq) coordonnent leurs actions à l'échelle du bassin versant.

Les actions dites de bassin versant disposent du soutien financier de l'Europe, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Bretagne et du Département du Finistère.

Les actions bocagères sont financées dans le cadre du programme Breizh Bocage 2015-2020.

Les actions « inondations » du territoire sont financées dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations PAPI Odet 2012/2017.

Les actions développées par le Sivalodet et Quimper Communauté durant l'année 2015, sont décrites ci-après.

2.1 Les actions transversales : gouvernance et communication



Un des enjeux du SAGE de l'Odet est de préserver la cohérence et la coordination des actions et des acteurs et assurer la communication.

Les actions menées par le **Sivalodet** relatives à cet enjeu sont l'animation et la coordination, la communication et la sensibilisation.

2.1.1 L'animation et la coordination

2.1.1.1 Le Sivalodet

L'animation et la coordination de la mise en œuvre du SAGE sont assurées par une cellule de deux personnes employées par Quimper Communauté et affectées à temps plein au Sivalodet, porteur technique du SAGE. De plus, une équipe administrative à temps partiel (direction, secrétariat, comptabilité) assiste l'ingénieur et le technicien du Sivalodet.

L'ingénieur est chargé de la conduite générale des actions. Il assure :

- la coordination générale des actions,
- la gestion des différentes instances (planification, convocation, comptes rendus,...),
- la gestion financière (budget, plans de financement, demandes de subventions),
- la préparation et le suivi des marchés publics et conventions,
- le suivi de la révision et la mise en œuvre du SAGE,
- la communication générale,
- la réalisation des bilans d'activités.

Le technicien assure un appui à l'ingénieur. Il est notamment chargé :

- du recueil et du traitement de données nécessaires à la mise en œuvre du SAGE,
- du suivi de la qualité de l'eau,
- du suivi de l'entretien et la gestion des milieux aquatiques,
- de la mise en place et du suivi d'études diverses,
- de la conception de documents de communication,
- de la cartographie (SIG),
- de la conduite d'animations diverses.

Par ailleurs, un ingénieur est en charge de la prévention des inondations. Sur cet enjeu, il assure :

- la coordination générale des actions,
- la gestion des différentes instances (planification, convocation, comptes rendus,...),
- la gestion financière (budget, plans de financement, demandes de subventions),
- le suivi de la mise en œuvre du PAPI ODET 2012/2017 (préparation des actions, des marchés publics, suivi des prestations, recensement terrain,...),
- la communication et la concertation générale,
- la réalisation des bilans d'activités.

En 2015, le **bureau syndical du Sivalodet** (12 délégués) s'est réuni lors de 3 réunions (janvier, mars, novembre). Le **comité syndical du Sivalodet** (38 délégués) s'est réuni lors de 4 réunions (février, avril, septembre, décembre).

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de l'Odet, le Sivalodet **a accompagné en 2015, les collectivités et les acteurs du territoire au travers du suivi de projets, d'études et de documents** : PLU (Edern, Elliant, Gouesnac'h, Plogonnec, Pluguffan, Quimper), projets d'aménagement impactants les zones humides et les cours d'eau (Bénodet, Briec, Cast, Combrti-Sainte-Marine, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Quimper, Trégourez), pollution (Coray, Quimper), ...

COÛT TOTAL hors inondations : 240 230€ TTC

Sivalodet	Agence de l'eau	Région (*)	Département (*)
38 %	57 %	5%	5 %
78 569 €	136 220€	12 904 €	12 537 €

(*) Participation statutaire

COÛT TOTAL inondations : 44 862 € TTC

Quimper	Etat	Région	Département
34 %	33 %	10 %	23 %
15 253 €	14 804 €	4 481 €	10 318 €

2.1.1.2 La Commission locale de l'eau

Les différentes instances relatives au SAGE de l'Odet se sont réunies plusieurs fois au cours de l'année 2015.

Le bureau de la CLE s'est réuni, respectivement en février, afin de :

- Présenter les résultats de l'étude de l'influence des marées et de la hausse du niveau marin sur les inondations à Quimper
- Présenter la synthèse de l'exploitation de la base de données enjeux inondations
- Présenter les résultats de l'étude hydraulique du potentiel de ralentissement dynamique des crues du Jet
- Présenter la synthèse et les perspectives

Le bureau de la CLE s'est réuni en mars afin de valider les documents du projet de SAGE révisé pour les soumettre à la CLE avant instruction administrative.

La CLE s'est réunie en mai afin de valider les documents du projet de SAGE révisé avant instruction administrative, qui s'est déroulée du 1^{er} août au 1^{er} décembre 2015.

Durant cette consultation, 3 réunions ont été organisées en septembre (Briec, Ergué-Gabéric, Pleuven) à destination de l'ensemble des élus des communes du territoire. L'enquête publique est prévue en 2016, avant l'arrêté préfectoral.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la révision du SAGE de l'Odet réalisée par le bureau d'étude SCE qui a débuté en juin 2012, s'est achevée suite à cette approbation du projet de SAGE par la CLE.

Le bureau de la CLE s'est réuni en mai afin de préparer l'avis sur le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne 2016-2021 et son **programme de mesures** (PDM) ainsi que sur le projet de Plan de gestion du risque inondation (PGRI) Loire-Bretagne 2016-2021, pour le proposer à la CLE en juin.

La CLE s'est réunie en juin afin de :

- D'émettre un avis sur le dossier d'autorisation pour la création d'une réserve d'eau brute et d'un feeder pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, présenté par Quimper Communauté ;
- D'émettre un avis sur le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne 2016-2021 ;
- D'émettre un avis sur le projet de programme de mesures (PDM) 2016-2021 du SDAGE Loire-Bretagne ;
- D'émettre un avis sur le projet de Plan de gestion du risque inondation (PGRI) Loire-Bretagne 2016-2021 ;

Les commissions thématiques se sont réunies en 2015 :

• **Inondation :**

Janvier :

- Présentation les résultats de l'étude de l'influence des marées et de la hausse du niveau marin sur les inondations à Quimper
- Présentation la synthèse de l'exploitation de la base de données enjeux inondations
- Présentation les résultats de l'étude hydraulique du potentiel de ralentissement dynamique des crues du Jet
- Synthèse et les perspectives

Juin : Présentation des résultats de la concertation, des trois nouveaux scénarios issus de cette dernière et du nouveau calendrier de reprise des études.

• **Qualité : Mars** : Présentation du bilan de la qualité du bassin versant et du suivi des indices biologiques 2014.

• **Estuaire : Avril** :

- Présentation du bilan de l'opération de dragage du banc d'huîtres du Perennou réalisé en 2014
- Présentation de l'avancement des projets d'Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) de l'estuaire de l'Odet : tourbières de Toulven, Stang zu et Kerogan, baie de Kerogan, anse de Combrit.
- Information sur l'arrêté préfectoral des mouillages de l'estuaire de l'Odet en date du 28 octobre 2014.

Par ailleurs, afin d'échanger sur les problématiques communes, plusieurs **rencontres inter-SAGE** à l'échelle de la Bretagne ont eu lieu notamment au travers de la participation du vice-président de la CLE de l'Odet et/ou l'animatrice aux réunions organisées par l'Assemblée permanente des présidents de CLE de Bretagne (APPCB) (janvier, avril, juillet).

COÛT TOTAL : AMO SAGE : 13 179 € TTC

Sivalodet	Agence de l'eau
69 %	31 %
9 109 €	4 070 €

2.1.2 La communication et la sensibilisation

La communication générale se développe selon plusieurs axes.

- **Les outils de communication**

Le **site Internet** du Sivalodet (www.sivalodet.fr) est mis à jour en fonction de l'actualité et de l'avancement des actions.



Des **articles** sur les actions du Sivalodet sont parus dans la presse et les bulletins communaux et des **conférences de presse** a été organisées (charte « jardiner au naturel, ça coule de source ! », animations pédagogiques, étude inondations, programme bocager, ...).

Des **affiches** et des **flyers** ont été réalisées pour des manifestations : animations-expositions de Cap vers la nature, la lutte contre les espèces invasives, étude sur l'érosion et le ruissellement, ...

La **maquette** du BV, transportable dans un véhicule léger, a été mise à disposition des communes et des acteurs (associations, écoles, ...) du territoire pour des expositions ou des manifestations. Elle est composée d'une série d'éléments amovibles, représentant les communes et les différents usages du territoire (châteaux d'eau, stations d'épuration, usines, exploitations agricole, bateaux, moulins,...) et servants de support aux animations.

- **Les formations**

Dans le cadre de la lutte contre les invasives, des formations à destination des élus, des agents communaux et des acteurs du territoire ont été proposées en partenariat avec Bretagne Vivante (cf. La lutte contre les espèces invasives).

- **Les animations pédagogiques**

Le Sivalodet mène des actions d'éducation à l'environnement notamment au travers d'animations pédagogiques réalisées dans les écoles primaires du bassin versant depuis 1997. Des animations ont également été réalisées dans les collèges, les lycées et auprès du grand public. Ces animations ont pour but de présenter le bassin versant, les enjeux relatifs à la

gestion de l'eau et d'accompagner les classes dans une démarche active (projet pédagogique sur l'année, rencontre d'acteurs,...).

Cinq types d'actions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2014-2015 en partenariat avec Eau-et-rivières de Bretagne, Les Petits débrouillards et Cap vers la nature.

1. Animations auprès des écoles primaires avec 20 classes en pédagogie active, développées par Eau-et-rivières de Bretagne et Les Petits débrouillards.

Après avoir consulté les 72 établissements scolaires primaires des communes du bassin versant de l'Odet, le Sivalodet a choisi 20 classes qui ont bénéficié des animations pédagogiques pour l'année scolaire 2014-2015, soit 356 élèves de 13 écoles. Les classes ont choisi parmi 11 types d'intervention les animations souhaitées.

Cette action consistait à accompagner des projets liés à l'eau développés par les écoles auprès de classes allant du CP au CM2. Les animations étaient basées sur l'intervention d'un animateur pédagogique en classe et sur le terrain, durant 3 à 5 demi-journées par classe, réparties dans l'année scolaire.

En 2015, 88 demi-journées ont été réalisées par d'**Eau-et-rivières de Bretagne** (ERB). Les animations proposées s'appuient sur des connaissances de terrain, l'expérience d'animation auprès de ce public et des outils pédagogiques variés.

ERB alterne travaux à l'école et sorties de terrain, les travaux de groupes et progressions individuels. Les animations visent l'acquisition de connaissances (les grandes étapes du cycle de l'eau domestique, les invertébrés du ruisseau, les chaînes alimentaires, l'écosystème...).

Elles visent aussi la remise en cause d'habitudes (la consommation d'eau...) et une meilleure prise en compte de l'environnement dans son équilibre fragile. Maquettes de bassin versant, clés de détermination, grand jeu de l'oie sur les économies d'eau, jeu de piste sur la trame verte et bleue, nous utilisons un matériel pédagogique varié et adapté à l'âge des élèves



Les évaluations, des enfants et des enseignants ont montré que les objectifs étaient clairement passés : La connaissance du cycle naturel de l'eau, la connaissance du cycle de l'eau dans la ville et des acteurs du bassin-versant, la rencontre avec les invertébrés du ruisseau, comment faire des économies d'eau... et pour certains, la trame verte et bleue et la notion de corridors écologiques.

Les Petits débrouillards ont réalisé au total 12 ½ journées. La démarche des Petits Débrouillards est de permettre à travers des expériences ludiques et par le biais de la démarche expérimentale, d'amener les enfants à découvrir le fonctionnement du bassin

versant, la potabilité de l'eau, les différents états de l'eau, ainsi que ses propriétés. Les expériences sont réalisées par les enfants et avec du matériel de la vie quotidienne. Ainsi, les enfants peuvent très facilement recommencer les expériences chez eux et/ou en classe.

Les Petits débrouillards interviennent auprès de chacune des classes en demi-groupe, chacune des séances durant 1h30. Trois 3 séances par classe, en salle, sont réparties au cours de l'année, ce qui permet de progresser avec les groupes d'élèves. La durée des séances permet de laisser suffisamment de temps pour réaliser un bon nombre d'expériences afin d'explorer de concept scientifique, sans pour autant être trop longue et perdre l'attention des enfants.

Les enseignants et les enfants apprécient particulièrement la pédagogie basée sur la manipulation et l'expérimentation.

2. Complément d'accompagnement auprès d'enseignants des écoles primaires souhaitant développer un projet spécifique, développé par Eau-et-rivières de Bretagne.

Cette année, 3 projets ont été accompagnés (8 demi-journées) :

- Ecole Paul Langelin, Quimper : Les lieux nature de Quimper pour ma classe, repérage
- MPT du Moulin Vert, Quimper : Formation et animation de la mare
- Ecole de Trégourez : Mise en place d'un aquarium

3. Foire à l'eau à destination des écoles primaires, développée par Eau-et-rivières de Bretagne.

Les jeudi 28 et vendredi 29 mai 2015, 17 classes sur les 24 qui ont bénéficié des animations pédagogiques tout au long de l'année, se sont réunies lors de 12^{ème} édition de la Foire à l'eau au lycée horticulture-paysage-environnement de Kerbernez de Plomelin. Ces journées ont clôturé les animations pédagogiques de l'année 2014-2015.

Différentes animations ont été proposées à plus de 465 élèves sur des thèmes liés aux milieux aquatiques, à la qualité de l'eau et à ses usages, par plusieurs intervenants : Eau-et-rivières-de-Bretagne, AAPPMA de Quimper, Bretagne-Vivante, Cap vers la nature, Syndicat apicole de Bretagne, Sur un air de terre, Les petits débrouillards, Ker Ars, Gwen Le Doré. Des élèves de secondes, 1^{ères} et BTS du lycée de Kerbernez ont également animé des ateliers.



Au total, 27 activités étaient proposées pour les enfants : contes, ateliers d'écriture, les libellules, constructions de jouets buissonniers, la vie dans une goutte d'eau, les économies d'eau, les plantes des zones humides, montage de mouches pour la pêche, ...

La nouveauté de cette année a été la réalisation d'un jeu sur le thème de l'eau par les classes participantes. Ce qui a permis aux enfants d'avoir un support pour se rencontrer entre écoles, de réinvestir leurs connaissances et d'être complètement acteur de l'atelier « jeux » de la Foire à l'eau. Cette Foire à l'eau permet également de mettre en réseau les acteurs de l'éducation à l'environnement sur le territoire du bassin versant, elle leur offre un espace de rencontre et un projet commun.

4. Projets pédagogiques sur les temps de loisirs, développés par **Eau-et-rivières de Bretagne.**

Pour cette année 2014-2015, plusieurs projets ont été mis en place sur les temps de loisirs :

Projet Mare avec la Maison pour tous (MPT) du Moulin vert de Quimper : construction d'une mare, formation de 3 animateurs de la MPT (4 demi-journées).

- Projet dans la vallée de Kermabeuzen avec MPT du Moulin vert de Quimper (2 demi-journées),
- Chantier ruisseau avec l'Espace Jeune d'Ergué-Gabéric (2 demi-journées)
- Jeu de piste avec le centre social Les abeilles à Quimper (1 demi-journée)
- Balade nature avec la MPT du Moulin Vert de Quimper (1 demi-journée)

5. Exposition-animation sur le thème de l'eau sur 3 communes du bassin versant, développée par Cap vers la nature.

Installée pendant 3 jours (jeudi, vendredi et samedi) sur les communes de Pleuven (avril), Clohars(Fouesnant) (avril) et Plonéis (juin), l'exposition a permis à l'animatrice de recevoir 797 personnes dont **636 enfants et 131 adultes.**



L'exposition-animation est composée d'aquariums et terrarium, de panneaux synthétiques sur le recyclage dans la nature, de malles pédagogiques et de vidéo-microscope ainsi que de la maquette du BV de l'Odet.

L'objectif est notamment de comprendre le rôle des micro-organismes dans la nature en observant les prélèvements d'eau douce et d'eau salée, réalisés sur le bassin versant.

COÛT TOTAL : Communication, pédagogie : 41 262 € TTC

Sivalodet	Agence de l'eau	Région
32 %	38 %	30 %
13 3002 €	15 583 €	12 79 €

2.2 Les actions qualité de l'eau non agricole



Un des enjeux du SAGE de l'Odét est de préserver la qualité des eaux douces, estuariennes et littorales ;

Les actions « qualité de l'eau » 2015 du **Sivalodet** sont le suivi de la qualité de l'eau et la charte « jardiner au naturel, ça coule de source ! ».

2.2.1 Le suivi de la qualité de l'eau

Le suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Odét est assuré par différents maîtres d'ouvrage : le Sivalodet depuis 1998, l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) et le Département du Finistère.

Ce suivi a évolué en 2008 afin de répondre aux objectifs de la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) et du SAGE de l'Odét.

Concernant, le suivi du milieu marin littoral (estuaire aval de l'Odét), l'Ifremer assure le suivi du réseau de contrôle microbiologique (REMI), du réseau d'observation et de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines (REPHY) et du Réseau d'observation conchylicoles (RESCO). Ces suivis font l'objet d'un rapport détaillé accessible et téléchargeable sur le site internet de la station Ifremer de Concarneau : wwz.ifremer.fr/lerfbn.

La fédération de pêche du Finistère assure le suivi des populations de saumons atlantiques avec la réalisation des Indices d'Abondance de juvéniles de saumon atlantique (IA Sat) sur l'Odét, le Steir et le Jet.

Pour 2015, le réseau de suivi global du bassin versant de l'Odét englobe 20 points de prélèvements représentant 8 masses d'eau douce et une masse d'eau estuarienne. La carte ci-après reprend l'ensemble des organismes effectuant des prélèvements d'eau et de coquillages sur le bassin versant suivant les stations, à savoir : le Sivalodet, le Département du Finistère, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) et l'Ifremer. Les échantillons des campagnes du Sivalodet sont analysés par le laboratoire LABOCEA (sites de Quimper et Brest). Le suivi de la salubrité de l'estuaire (prélèvements d'huîtres, analyses et interprétations des résultats) est également assuré par LABOCEA

Le Sivalodet assure le suivi de :

- huit points nodaux du SAGE situés sur l'Odet, le Jet, le Steïr, le Mur et le Corroac'h (en aval de leur bassin versant) ainsi que deux stations estuariennes (bactériologie des eaux).
- trois stations d'évaluation situées sur des affluents du Steïr,
- cinq stations de suivi de la salubrité de l'estuaire (analyses d'huîtres).

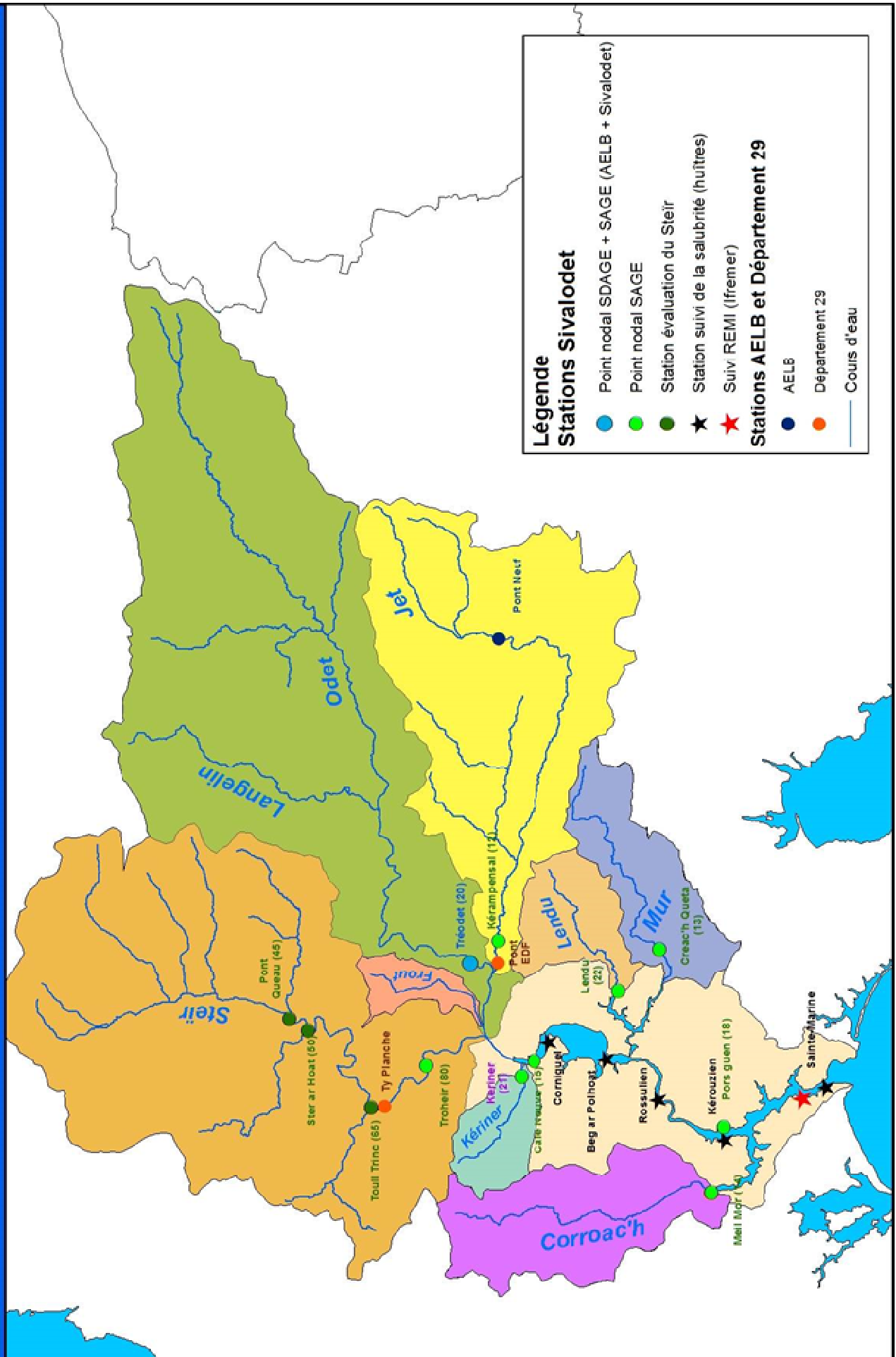
Selon les points, les analyses concernent les paramètres suivants : Ammonium (NH₄), nitrate (NO₃), nitrite (NO₂), orthophosphate (PO₄), phosphore total (Ptotal), carbone organique dissous (COD), carbone organique total (COT), pesticides (30 molécules), bactériologie (Escherichia Coli), substances médicamenteuses.

Pour l'ensemble des points suivis par le Sivalodet (hors salubrité de l'estuaire), les prélèvements sont effectués en interne par le technicien. Ces derniers sont réalisés de façon mensuelle à l'exception des pesticides dont la campagne de prélèvements est déclenchée en fonction de la pluviométrie (événement pluvieux de plus de 10 mm en 24 h). Pour 2015, quatre campagnes de prélèvements ont été effectuées. Il est important de noter que les prélèvements pesticides réalisés par le Département 29 et l'AELB sont quant à eux réalisés de façon calendaire.

Pour 2015, un suivi spécifique du sous BV du Quinquis a été réalisé (physico-chimie, bactériologie, indices biologiques, micropolluants).

Les cinq stations de suivi de la salubrité de l'estuaire permettent par le biais de prélèvements d'huîtres creuses disposées en poche sur tables ostréicoles la réalisation d'analyses bactériologiques (E.coli et Salmonella) ainsi que des dosages de métaux lourds (mercure, plomb et cadmium). Ces résultats aboutissent au classement conchylicole de l'estuaire.

BASSIN VERSANT DE L'ODET - Réseau de suivi 2015



Le bilan reprend les données 2014 et 2015 afin de répondre aux exigences de l'arrêté du 25 janvier 2010 et de pouvoir déterminer les différentes classes d'état écologique et d'état chimique ainsi que le potentiel écologique des eaux de surface. Le bilan de la qualité de l'eau 2015 fait l'objet d'un rapport détaillé téléchargeable sur le site www.sivalodet.fr, et reprend en détails les éléments de cet arrêté.

Les principales conclusions sont les suivantes.

Sur les sept points nodaux du SAGE, 21 objectifs sur 27 ont été atteints. Avec une atteinte de 21 objectifs en 2014, la situation stagne. Ces résultats sont encourageants et doivent être confirmés sur le long terme afin de réellement parler d'amélioration de la qualité de l'eau et d'atteinte du « **bon état écologique** » des différentes masses d'eau du bassin versant.

A l'analyse des résultats **physico-chimiques** de 2015, seule la masse d'eau du Jet répond à l'ensemble des objectifs fixés par le SAGE de l'Odét. Les masses d'eaux de l'Odét et du Steir bien que n'ayant pas atteint la totalité des objectifs s'en rapprochent. Comme pour les années précédentes, la situation des masses d'eau du Mur est plus contrastée et l'obtention de la totalité des objectifs semble difficile. Par contre, le bilan 2015 de la masse d'eau du Corroac'h affiche une belle amélioration tant au niveau de l'ammonium que du COD. En ce qui concerne les objectifs SAGE de l'estuaire, l'atteinte de l'**objectif bactériologique** au niveau de la cale neuve pose toujours un problème. Un tableau de synthèse ainsi qu'une carte de la qualité générale des eaux du bassin versant aux points de suivi 2015 sont représentés en pages suivantes.

Le suivi 2015 a également été marqué par un nombre de réalisation de cinq campagnes pluvieuses. Au vu de ce nombre assez faible la recherche de **molécules phytosanitaires** a donc abouti à des résultats relativement optimistes. Cependant, il faut rester vigilant car certaines molécules comme l'AMPA et l'Atrazine déséthyl sont souvent détectées notamment sur le Steir. Il est important de noter que ce phénomène est régional. Une attention particulière est également à apporter sur le Diuron.

Concernant le **suivi bactériologique**, on constate toujours pour 2015 que le paramètre E.coli reste pénalisant pour l'ensemble des cours d'eau avec au mieux une qualité moyenne. **Un problème récurrent de pollution bactérienne** persiste sur l'ensemble du bassin versant.

Pour ce qui est du **suivi biologique** des masses d'eau, le bilan est positif. L'ensemble des indices biologiques réalisés en 2014 définissent un bon voir très bon état écologique de l'ensemble des masses d'eau du bassin versant de l'Odét.

Concernant le suivi de la **salubrité** de l'estuaire, la partie amont de l'Odét ainsi que l'anse de Combrit conserve leur classement en zone D (la plus défavorable) et l'Odét aval se maintient en zone B. Concernant les **métaux lourds** la situation est satisfaisante car aucun dépassement des seuils réglementaires n'est à signaler.

Le calcul des **flux d'azote** nitrique sur les trois principaux sous bassin versant de l'Odét à l'aide du logiciel MACROFLUX met en avant des flux spécifiques plus importants que la moyenne bretonne.

Concernant le **suivi du Quinquis**, les analyses effectuées montrent que le cours d'eau ne présente de problèmes majeurs du point de vue chimique mais les contaminations bactériologiques restent récurrentes.

COÛT TOTAL : 37 431 € TTC

Sivalodet	Agence de l'eau	Département
20 %	50 %	30 %
7 486 €	18 716 €	229 €

2.2.2 La charte « jardiner au naturel, ça coule de source »



En décembre 2006, le Sivalodet s'est engagé à mettre en place sur le territoire du bassin versant de l'Odet la charte régionale "jardiner au naturel, ça coule de source !".

Cette charte consiste à réduire la vente des produits phytosanitaires dans les jardineries et magasins de bricolage auprès des particuliers, et en contrepartie, à promouvoir l'achat, dans ces mêmes magasins, de produits et matériels alternatifs.

Pour mettre en œuvre ce programme d'actions, le Sivalodet a fait appel à un prestataire, la Maison de l'Agriculture Biologique (MAB) - Daoulas.

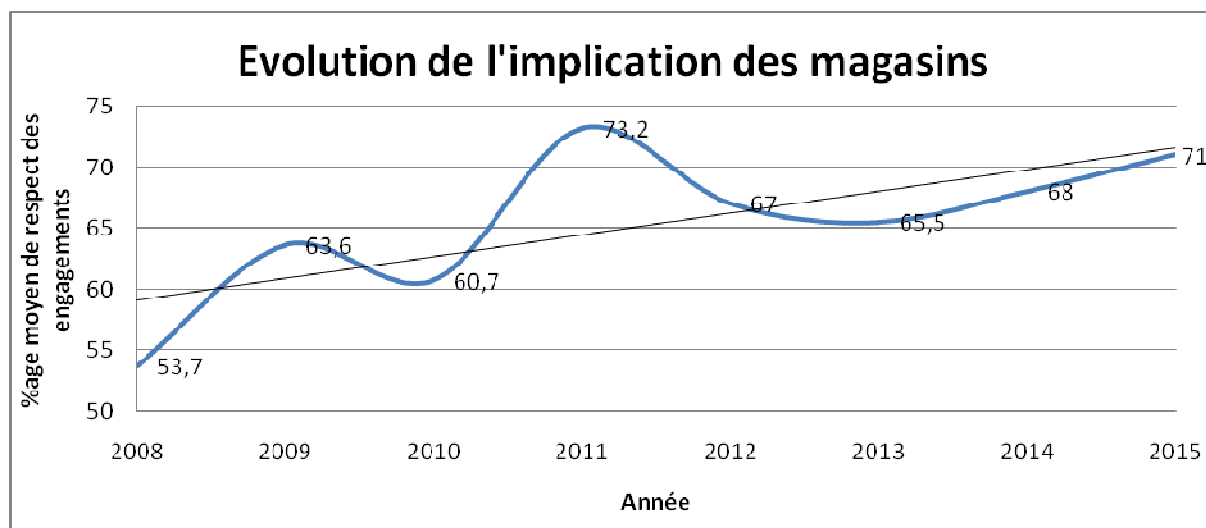
La charte se base sur un partenariat tripartite collectivité-associations-enseignes dans lequel chacun des partenaires s'engage à respecter la partie du contrat qui lui incombe.



Les engagements du Sivalodet sont :

- mettre en place la charte ;
 - engager un plan de communication ;
 - participer à la formation des vendeurs ;
 - assurer le bon déroulement de la démarche ;
 - participer aux différentes enquêtes auprès des jardinerie ;
 - porter le projet et solliciter les financements correspondants.
- Les engagements des 9 associations de consommateurs, d'environnement et de jardinage (Bretagne Vivante, CLCV, L'Eau et la terre, Eau et rivières de Bretagne, Les amis du jardin au naturel, Les mains vertes, Maison de la Bio (MAB) 29, Société d'horticulture de Quimper, UFC que choisir) sont :
 - assurer la diffusion des outils de communication auprès des jardinerie ainsi que leur mise en place ;
 - assurer la mise en place des formations, leur déroulement et le bilan ;
 - participer aux enquêtes des jardinerie ;
 - réaliser les enquêtes sur les outils de communication, la synthèse et le bilan ;
 - réaliser les enquêtes auprès des vendeurs et directeurs, la synthèse et le bilan ;
 - organiser les enquêtes sur les conseils des vendeurs, effectuer la synthèse et le bilan ;
 - collecter les données sur l'évolution des ventes, effectuer la synthèse et le bilan.
- Les engagements des 6 enseignes (Espace Emeraude Briec, Gamm Vert Briec, Magasin Vert Quimper, Point Vert Briec, Point Vert Plogonnec, Truffaut Quimper) sont :
 - avoir au moins un vendeur par établissement ayant suivi la formation ;
 - conseiller et orienter au maximum les particuliers vers des solutions alternatives ;
 - mettre à disposition des jardiniers amateurs, dans les magasins, les outils de communication de la charte ;
 - disposer en magasin un maximum d'articles promus dans la charte et développer les solutions alternatives ;
 - désigner un responsable du suivi de la charte au sein du magasin et participer au groupe de suivi de la charte ;
 - fournir les éléments nécessaires à l'évaluation de la charte.

Pour 2015, le respect global des engagements de la charte par les magasins signataires est de 71%. On observe depuis quatre ans à une stabilisation des résultats à la hausse.



La moitié des magasins présentent d'excellents résultats avec des respects d'engagements à plus de 80%.

Les résultats individuels des magasins montrent une diminution depuis 3 ans de l'investissement pour 2 des 6 magasins.

A l'inverse, Gamm vert de Briec a été lauréat en 2015 (comme en 2013 et 2014) au niveau régional pour leurs engagements dans la charte. La remise de prix a été organisée lors du Carrefour des gestions locales de l'eau (CGLE) à Rennes en janvier 2016

Dans le cadre du suivi de la charte, un rapport annuel détaille le bilan, téléchargeable sur le site du Sivalodet www.sivalodet.fr.

Ces résultats ont été présentés au comité de pilotage qui s'est réuni en mars 2016, à l'issue duquel un point presse a eu lieu en présence de la jardinerie récompensée.

COUT TOTAL : 15 125 € TTC

Sivalodet	Agence de l'eau	Région
20 %	50 %	30 %
3 125€	7 500 €	3 500 €

2.3 Les actions agricoles

Les actions agricole de **Quimper Communauté** sont détaillées ci-après : l'animation et la coordination du bassin versant du Steïr, la mise en place des expérimentations sur le désherbage de maïs, les classements de parcelles à risques phytosanitaires, la baisse des intrants sur maïs, le référentiel agronomique locale, rotation et assolement, le développement de systèmes herbagers et des systèmes à bas niveau d'intrants – étude PAEc, l'accompagnement sur les périmètres de captage de production d'eau potable, la communication agricole et la coordination BV.

2.3.1 L'animation et la coordination du bassin versant du Steïr

Afin de suivre les actions territoriales, 20% du temps de travail (ETP), soit 42 jours, de l'ingénieur de Quimper Communauté ont été affectés à l'animation générale de l'animation agricole du contrat.

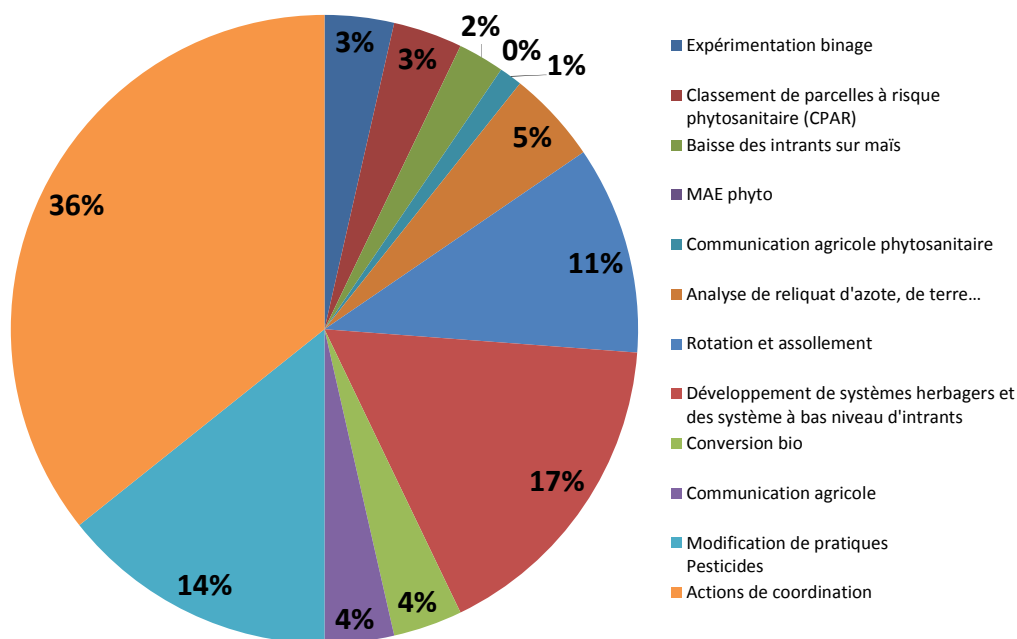
L'animateur est chargé de la conduite des actions sur le bassin versant du Steïr. Il assure :

- la mise en place des expérimentations sur le désherbage,
- le suivi classement des parcelles à risque phytosanitaire,
- la mise en place du référentiel agronomique local,
- l'appui à la réflexion sur les changements de systèmes (conversion bio, développement des systèmes herbagers, différenciation de l'assolement...)
- la communication agricole,
- la rédaction des comptes rendus de réunions, des comptes rendus d'activité...
- la gestion financière : budget, plans de financement, demandes de subventions,
- la préparation et le suivi des délibérations, des marchés publics et conventions,
- le suivi des prescriptions et de l'entretien des périmètres de captage de Kernisy, Troheïr, Plomelin, Pluguffan,
- la coordination avec les différents partenaires territoriaux (animateurs Breizh Bocage, SIVALODET).

Le temps d'animation a été réparti comme suit pendant l'année 2015 :

Thématique	Sous thème	Nombre jours prévisionnel	Nombre jours réalisés
Pesticides	Expérimentation binage	3	1,5
	Classement de parcelles à risque phytosanitaire (CPAR)	2	1,5
	Baisse des intrants sur maïs	0	1,0
	MAE phyto	1	0,0
	Communication agricole phytosanitaire	1	0,5
Modification de pratiques	Analyse de reliquat d'azote, de terre...	2	2,0
	Rotation et assolement	3	4,5
	Développement de systèmes herbagers et des système à bas niveau d'intrants	5	7,0
	Conversion bio	4	1,5
	Communication agricole	1	1,5
Périmètre de captage	Modification de pratiques Pesticides	9	6,0
Actions de coordination		11	15,0
Total		42	42

Répartition du temps d'animation



Coût total: 13 568 € HT

	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Région
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	2714 €	9498 €	1357 €

2.3.2 La mise en place des expérimentations sur le désherbage mixte du maïs

Actions	Nombre de jours réalisés
Aide à l'expérimentation	1.5

Le binage est une technique de désherbage mécanique, pour lutter contre les adventices des cultures, en n'utilisant pas ou peu de produits phytosanitaires (pesticides).

Les agriculteurs pratiquant la totalité de leur désherbage de façon chimique font généralement, et selon le développement des adventices dans leurs parcelles, deux passages au pulvérisateur au champ. Le binage va consister à diminuer ou à supprimer le premier passage à plein, voire les deux pour désherber de façon mécanique.

Depuis 2000, cette technique a été promue sur le bassin versant du Steïr sous la forme d'aide à l'expérimentation.

Surfaces binées et aidées par la collectivité depuis 2008 :

	2008	2009	2010	2011	2013	2014
Binage sur maïs	70 ha	56 ha	45 ha	71 ha	40 ha	Pas d'aides proposées

NB : il existe davantage de surfaces binées sur le territoire mais qui ne sont pas connues, notamment les surfaces des exploitations en système « agriculture biologique ».

L'objectif de l'année 2015 était que les agriculteurs puissent biner sur 5 ha maximum s'il n'y a qu'un seul passage d'outils mécaniques ou 10 ha maximum s'il y a 2 passages mécaniques sur la même surface afin qu'ils s'approprient la technique.

Seules les surfaces situées sur le bassin versant du Steïr étaient éligibles.

Les aides proposés sont de 45 € HT/ha travaillé mécaniquement (bineuse, houe rotative, herse étrille) dans une enveloppe maximale de 5 000 €.

Ainsi, 4 nouveaux exploitants se sont inscrits en 2015 pour une surface totale binée de 57.4 ha. Sur ces 57.4 ha, 29.5 ha ont été soutenus.

Coût total : 1350 € HT

	Quimper Communauté	Région
Taux	90 %	10 %
Montant	1215 €	135 €

2.3.2 Classements de parcelles à risques phytosanitaires

Actions	Nombre de jours réalisés
Mise à jour de CPAR	1.5

Des classements de parcelles à risque vis-à-vis du ruissellement de pesticides avaient été réalisés de 2003 à 2006 sur le bassin versant du Steïr mais n'avaient pas été mis à jour depuis la réalisation des travaux bocagers. Quimper Communauté a souhaité relancer l'action auprès des exploitants ayant réalisés des travaux bocagers pour remettre à jour leur classement ou tout simplement en réaliser un.

Cette prestation a est réalisée par la chambre d'agriculture du Finistère.

Le temps imparti à Quimper Communauté repose sur la réalisation de la consultation.

Au total, 5 nouveaux CPAR ont été réalisés, pour une surface totale de 129 ha et 29 classements ont été mis à jour.

Coût total : 1818 € HT

	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Région
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	364 €	1273 €	182 €

2.3.4 Baisse des intrants sur maïs

Actions	Nombre de jours réalisés
Baisse des intrants	1

En 2015, Quimper Communauté s'est associé au Groupement d'Agriculture Biologique du Finistère pour proposer une réunion de formation à l'outil OptiMaïs, le 8 mars 2015.

L'objet de cette formation est d'orienter les exploitants vers le désherbage alterné des producteurs conventionnels et le désherbage mécanique en bio.

Opti'maïs est un outil d'aide à la décision destiné aux producteurs. Véritable guide technique, Opti'maïs propose des conseils techniques et un carnet pour réaliser ses propres observations sur les parcelles et prendre la bonne décision d'intervention ou de non-intervention, en fonction des adventices présentes, de leur développement, du stade de maïs et des outils de désherbage disponibles.

Ce guide s'inscrit dans les actions de transfert de pratique aux conventionnels initiées par le réseau GAB – FRAB en Bretagne.

Suite à cette formation qui a réunie 4 exploitants, un seul a souhaité poursuivre la formation par suivi de ses parcelles. Le bilan de ce suivi est présenté en annexe.

Coût total : 1246 € HT

	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Conseil régional
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	249 €	872 €	125 €



2.3.5 Référentiel agronomique local

Actions	Nombre de jours réalisés
Restitution analyses RSH	1.6
Envoi courrier pour analyses de reliquat sortie hiver	
Liaison CRAB, agriculteurs	

Des analyses de reliquat de sortie d'hiver sont proposées aux exploitants du BV. Cette année, 25 analyses de reliquat sortie hiver ont été réalisées.

La synthèse de ces analyses a ensuite été transmise à la Chambre d'agriculture du Finistère le 15/02/15 pour une communication départementale.

Coût total : 1456 € HT

	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Région
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	291 €	1019 €	146 €

2.3.6 Rotation et assolement

Actions	Nombre de jours prévus	Nombre de jours réalisés
Aide à la réflexion sur l'assolement	3	3.7
Aide à l'expérimentation		

L'objectif de cette action était de proposer de nouvelles orientations dans l'assolement des exploitations et offrir ainsi davantage d'autonomie fourragère aux exploitations laitières. Cela au travers d'un groupe d'échange.

Afin d'étayer cette action, Quimper Communauté avec le GAB a organisé une réunion bout de champs à Plogonec le 29/07/2015 sur le thème de la mise en place de lupin dans l'assolement (annexe 2).



Thème du
Mercredi 29 juillet
Développer son autonomie
protéique grâce au lupin

Rdv à 14h00
Sur une parcelle de l'EARL STANG AR STEIR
à PLOGONNEC



LE LUPIN, UN ATOUT POUR L'AUTONOMIE ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Le système :
- élevage laitier
- génisses élevées à l'extérieur
- parcelle de 4 ha de lupin bleu

Objectif : maximiser l'autonomie de la ferme en développant des sources protéiques

Les avantages du lupin de printemps :
- se plaît en terrain acide
- moins sensible aux maladies
- forte valeur en protéines
- prix de vente élevé
- rotation diversifiée

Plus d'informations : GAB29 02 98 25 80 33

Les rencontres techniques sont l'occasion d'échanger sur nos pratiques





Récolte de lupin



Parcelle de lupin

Plogonnec

Les agriculteurs, ouverts à de nouvelles cultures

À l'invitation de Quimper communauté, une douzaine d'agriculteurs venus de tout le Sud-Finistère, ainsi qu'Alain Decourchelle, le maire de Pluguffan, se sont donnés rendez-vous mercredi après-midi à Kerretz, où Bernard Le Du a planté une parcelle de lupin.

Alors que de nombreux agriculteurs peinent à trouver une rentabilité financière, la plupart de ceux présents à la rencontre, dont certains vont bientôt s'installer en bio, essaient de trouver des solutions pour réduire leurs frais. Et la culture du lupin pourrait être une des solutions.

Bernard Le Floch, éleveur de vaches à Plogonnec affirme : « **Je ne crois pas aux promesses.** » Mais quand il s'agit du lupin, « **je l'utilise depuis un an et on a tout à y gagner** ». Bernard Le Du a planté du lupin en mars dernier car il recherche « **l'autonomie protéinique.** » Satisfait du résultat, il va « **peut-être doubler la surface l'année prochaine. Je garderai les semences.** »

Yann Evenat, technicien au Gab 29 (groupeement des agriculteurs bio-

Yann Evenat, technicien au Gab 29 (tee-shirt rouge), a animé la rencontre.

logiques du Finistère) a rappelé les avantages de la culture de lupin de printemps, qui se plaît en Bretagne où les terres sont acides. Le lupin est fort en protéines et moins sensible

aux maladies. « **Les nouvelles variétés ont moins d'effets négatifs** », a affirmé la technicien.

Contact : Gab 29 au 02 98 25 80 33.

Au-delà de la promotion de l'action, Quimper Communauté a souhaité aider les exploitants individuellement à l'expérimentation. Cette expérimentation a pour but de promouvoir l'augmentation des légumineuses (pois, vesce, lupin, trèfle...) dans l'assolement des exploitations agricoles.

Ainsi, cela permet de :

- Ne pas apporter de pesticides.
- Limiter l'apport d'azote organique selon la date d'implantation du mélange et exporter celui-ci par la fauche.
- Couvrir efficacement les sols dès l'automne et avoir une végétation précoce dès la sortie de l'hiver. Cela permet d'éviter les pertes d'azote par lessivage et l'érosion des sols.
- D'optimiser l'apport d'azote pour les cultures suivantes.
- De diminuer la part de maïs d'ensilage dans la ration des vaches.
- Diminuer l'apport de correcteurs azotés de type soja.

Les surfaces éligibles sont celles :

- Implantées sur le bassin versant du Steir.
- Implantées entre 2 cultures principales à partir du 15 juillet.
- Détruite mécaniquement.
- Composées d'au moins 2 espèces (graminées, légumineuses) en mélange avec au moins 40% de légumineuses.
- Pâturées ou fauchées.
- Au-delà du seuil de 5 % des surfaces comptabilisées au titre du verdissement de la PAC.

Le budget de l'opération était de 7 200 € pour un montant d'aide de 100 € / ha, plafonné à 10 ha maximum par exploitation. Cette aide représente le coût d'achat de la semence et une partie du travail de semis.

Au total, 93 ha ont été implantés chez 9 exploitants pour 72 ha éligibles à l'aide.



Plantation entre les souches de cyprès



Arrachage des souches

Coût total réunion: 711 € HT

Réunion	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Région
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	142 €	498 €	71 €

Coût total expérimentation : 7200 € HT

Expérimentation	Quimper Communauté	Région
Taux	20 %	10 %
Montant	6480 €	720 €

2.3.7 Développement de systèmes herbagers et des systèmes à bas niveau d'intrants – étude PAEc

Actions	Nombre de jours réalisés
Développement système à bas intrant	7

Quimper Communauté, a missionné, en 2015, le BCLE (Bretagne Conseil Elevage Ouest, anciennement contrôle laitier) pour réaliser un état des lieux du potentiel de contractualisation des éleveurs du territoire du BV du Steir aux différentes mesures dite « système » du programme MAE régional.

Résultats de l'étude

Les exploitations ont été sélectionnées sur la base de la localisation de leur siège par rapport aux 9 communes du BV, et sur la disponibilité des données demandées.

La base est le fichier O'dit Lait 2013/2014 qui correspond à un bilan technico-économique annuel produit chez les adhérents de BCLE. Ces données sont les plus à jour connues.

L'étude repose sur 77 des 150 exploitations à dominante lait connues sur le territoire.

Les exploitations renseignées représentent plus de 50% de la SAU du périmètre d'enquête, avec des décalages probables concernant la localisation intra ou extra-communale.

Par ailleurs, les 77 élevages enquêtés ont une SFP/SAU qui varie entre 40 et 100% avec une moyenne de 80%. L'enquête répond donc bien à l'enjeu à savoir que les élevages sont à dominante laitière avec une forte demande fourragère pour le cheptel.

Lait livré sur 2013/2014 (litres)	Evolution des UGB sur 2 ans	Evolution du nombre de VL sur 2 ans	Nombre total de Vaches laitières	Nombre total en UGB génisses Lait	Nombre total en UGB autres
33132617	+ 2,18%	+ 2,51%	4439	1712	585

Le poids économique de l'ensemble des élevages est important avec 33 M de litres livrés sur la campagne laitière (quota moyen de 430000 litres). Les structures d'élevage sont en augmentation d'effectifs de plus de 1% par an en moyenne. Les autres ateliers bovins sont minoritaires, un seul élevage a 30% de son effectif en UGB bovins viande, les autres entre 0 et 15% (engraissement de bovins mâles). Cette tendance à l'accroissement de cheptel laitier va s'accroître avec l'arrêt des quotas laitiers.

L'objectif de l'étude a été :

- Dans un premier temps de connaître les élevages répondant déjà au 3 MAE système SPE 12/70, SPE 18/60, SPE 28/55.
- Dans un second temps de connaître le nombre d'élevage pouvant, en faisant évoluer leur système, répondre aux 3 MAE SPE 12/70, SPE 18/60, SPE 28/55.

Mesure SPE 12/70

Synthèse MAE 12/70	Nombre d'élevage par classe de critère		Nombre d'élevage/critère			Nombre d'élevage répondant déjà à la mesure	Nombre d'élevage proche du respect des seuils (seuils 15/67,5)
	Nb	%	% herbe/SAU	% maïs/SFP	qté concentré		
0 critère	26	33,8%	0	0	0	0	0
1 critère	44	57,1%	0	0	44	0	0
2 critères	5	6,5%	4	1	5	0	0
3 critères	2	2,6%	2	2	2	2	3
Total général	77	100,0%	6	3	51	2	3

Sur les 77 élevages du réseau, seulement 2 exploitants peuvent souscrire à la mesure 12/70 et 3 pourraient y souscrire en faisant évoluer leur système, soit seulement 6 % des élevages du réseau.

Mesure SPE 18/60

Synthèse MAE 18/65	Nombre d'élevage par classe de critère		Nombre d'élevage/critère			Nombre d'élevage répondant déjà à la mesure	Nombre d'élevage proche du respect des seuils (seuils 23/60)
	Nb	%	% herbe/SAU	% maïs/SFP	qté concentré		
0 critère	26	33,8%	0	0	0	0	0
1 critère	42	54,5%	0	0	42	0	0
2 critères	5	6,5%	5	0	5	0	0
3 critères	4	5,2%	4	4	4	4	7
Total général	77	100,0%	9	4	51	4	7

Sur les 77 élevages du réseau, seulement 4 exploitants peuvent souscrire à la mesure 18/60 et 7 pourraient y souscrire en faisant évoluer leur système, soit seulement 14 % des élevages du réseau.

Mesure SPE 28/55

Synthèse MAE 28/55	Nombre d'élevage par classe de critère		Nombre d'élevage/critère			Nombre d'élevage répondant déjà à la mesure	Nombre d'élevage proche du respect des seuils (seuils 32/50)
	Nb	%	% herbe/SAU	% maïs/SFP	qté concentré		
0 critère	21	27,3%	0	0	0	0	0
1 critère	35	45,5%	5	0	30	0	0
2 critères	12	15,6%	6	6	12	0	0
3 critères	9	11,7%	9	9	9	9	19
Total général	77	100,0%	20	15	51	9	19

Sur les 77 élevages du réseau, 9 exploitants peuvent souscrire à la mesure 28/55 et 19 pourraient y souscrire en faisant évoluer leur système, soit 36 % des élevages du réseau.

Le critère concentré n'est pas discriminant dans le cadre de la contractualisation.

Au vu de ces résultats, il apparaît ainsi un « vivier » relativement élevé de souscripteurs potentiels de la **MAEC 28/55**, soit $9 + 19 = 28$ élevages, contre 11 pour la 18/65 et 5 pour la 12/70.

Cette cible de la MAEC 28/55 représente 28 élevages sur 77 analysés soit 36 % des élevages laitiers dont les données sont connues par BCEL Ouest.

Pour compléter l'étude, nous avons fait le choix d'extrapoler les résultats à la totalité des élevages à dominante lait du BV soit, 154 exploitations. Ainsi, 56 élevages pourraient théoriquement signer une des 3 MAE. Ces 56 élevages représentent 20% de la SAU du bassin versant.

MAE	Type d'engagement	Echantillon étude Odilait	Extrapolation du nombre d'élevage théorique sur le BV du Steir	Surface contractualisée (ha)	% de la SAU
MAE 12/70	Maintien	2	4	272	2,2%
	Evolution	3	6	408	3,3%
MAE 18/65	Maintien	2	4	272	2,2%
	Evolution	4	8	544	4,3%
MAE 28/55	Maintien	5	10	680	5,4%
	Evolution	12	24	1632	13,0%
Total		28	56	3808	30%

Au total, environ 56 exploitations laitières pourraient contractualiser une MAE.

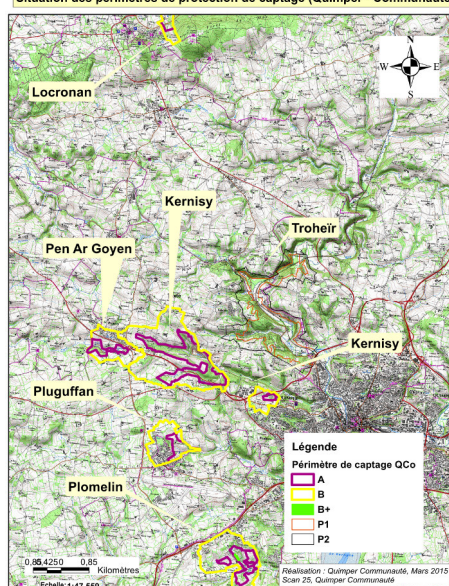
Coût total : 1760 € HT

	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Conseil régional
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	352 €	1232 €	176 €

2.3.8 Accompagnement sur les périmètres de captage de production d'eau potable

Actions	Nombre de jours réalisés
Formation entretien des prairies du PA	1.5
Etude vulnérabilité Antéa	6
RDV agriculteur Pluguffan	

Situation des périmètres de protection de captage (Quimper - Communauté)



Depuis le 1^{er} janvier 2012 et le transfert de la compétence de l'eau potable, les captages de Pluguffan et de Plomelin sont également suivis par Quimper Communauté en plus de ceux de Kernisy et de Troheir.

⇒ Le périmètre de captage de Kernisy a fait l'objet d'un boisement en 2003 sur 27 ha. Quimper Communauté, prépare les marchés d'entretien et de travaux de ce périmètre, le suivi de l'entretien annuel des plantations, la gestion des infrastructures (regards des drains, poteaux des périmètres).

Depuis 2014, la gestion de ces entretiens a été transférée à la cellule suivi de chantier de réseau de Quimper Communauté.

En revanche, le suivi et l'application des arrêtés préfectoraux d'un point de vue agricole est conservé par la cellule bassin versant. Ainsi, un suivi des parcelles cultivées sur l'ensemble des PPC a été réalisé. L'objectif étant de vérifier la conformité de l'application des arrêtés.

Une étude de vulnérabilité de la ressource du périmètre de captage de Kernisy a été engagée en 2014 avec la société Antea. L'objectif de cette étude est de définir les zones du PPC ayant un enjeu majeur sur la qualité de l'eau tant d'un point de vue de la qualité que de la quantité. Une zone a été identifiée comme prioritaire. Un travail de formation avec les exploitants de cette zone sera réalisé en 2015.

Ainsi, une formation a été organisée avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne, le 01/04/15, auprès des 25 exploitants des PPC de Quimper Communauté (Cf annexe 3).

Par ailleurs, un suivi spécifique d'une parcelle du PPC de Pluguffan a été réalisé.

En effet, celle-ci présentait un sérieux problème d'implantation prairiale sur une parcelle en PA sur le Périmètre de Protection de Captage de Pluguffan au lieu dit Kervoelig sur 4.6 ha. L'objectif de ce suivi a été de proposer une solution technique possible en PPA à l'exploitant (cf annexe 4).

Coût total réunion: 693 € HT

Réunion	Quimper Communauté	Agence de l'eau	Région
Taux	20 %	70 %	10 %
Montant	139 €	485 €	69 €

2.3.9 Communication agricole

Actions	Nombre de jours réalisés
Développement système à bas intrant	2

Les outils de communication à destination des agriculteurs sont réalisés par Quimper Communauté. Il s'agit d'une lettre d'information sur l'actualité du BV, à savoir les résultats de la qualité de l'eau de l'année N-1, les différentes actualités réglementaires (directives nitrates, arrêté Gren), les actions bocagères, les aides à l'expérimentation, les classements de parcelle à risque...

BASSIN VERSANT DU STEÏR
 ACTIONS 2015

ACTIONS BOCAGÈRES 2015

- **La création et la plantation de talus dans le cadre du programme « Breizh Bocage »**
Les travaux bocagers se sont poursuivis sur Plogonec pendant l'hiver 2014 et 2015.

Depuis 2010, ce sont 7 Km de haies à plat et 18 Km de talus qui ont été réalisés sur le territoire du bassin versant du Steïr.







Ce premier programme « Breizh Bocage » prend fin cette année.

Quimper Communauté et le SIVALODET se sont conjointement portés candidats au nouveau programme Breizh Bocage pour la période 2015-2020.

Le dossier a été retenu par l'ensemble des financeurs (AELB, CR, CG29) en décembre 2014. Ainsi, Quimper Communauté pourra porter le programme sur le bassin versant du Steïr avec pour objectif principal de réaliser des travaux d'aménagements bocagers sur les secteurs géographiques qui n'en n'ont pas bénéficié, à savoir le nord du bassin versant (Cast, Quéménéven, Bric).

Ce programme est ouvert à tous propriétaires fonciers, pour de la création de talus ou de haies.

Tout propriétaire foncier est invité à s'inscrire auprès de Quimper Communauté pour bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de ce programme (tél : 02 98 98 88 33)



BASSIN VERSANT DU STEÏR
 ACTIONS 2015

ACTIONS AGRICOLES 2015

D'autres actions seront soutenues par Quimper communauté en 2015, à savoir :

- **La réalisation et la mise à jour de classements de parcelles à risque phytosanitaire.**
En 2003, 133 exploitations agricoles avaient réalisées des classements sur 7090 ha.
L'objet de ces classements est d'émettre des préconisations pour améliorer le parcellaire (mises en place de talus, de bandes enherbées...) et d'adapter les produits phytosanitaires au niveau de risque de la parcelle.
Cette opération financée intégralement par Quimper Communauté et réalisée par la Chambre d'Agriculture sera de nouveau proposée en 2015 pour environ 900 ha de SAU.
Si vous êtes intéressés, inscrivez vous dès à présent auprès de Quimper Communauté (tél : 02 98 98 88 33).
- **Le soutien à l'expérimentation de désherbage mécanique (cf inscription jointe)**
- **Le soutien à l'expérimentation d'implantation de mélange céréalière, protéagineux.**
- **Des formations aux outils d'optimisation de la fertilisation du maïs (optimat, optimais).**
- **Le financement de 40 analyses de reliquats sortie hiver, post-absorption**
- **Le suivi et l'entretien des périmètres de captage d'eau**
En plus des périmètres de Kernisy et Troheir, Quimper Communauté suivra l'entretien et les prescriptions réglementaires des captages de Pluguffan, Plomelin, Locronan.

MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES (MAE/C)

La contractualisation de MAE/C nécessite que Quimper Communauté se porte candidat en 2016 à l'appel à projet lancé par la Région.

Ainsi, Quimper Communauté travaillera en 2015 à la mise en place d'un programme permettant à chaque agriculteur de pouvoir mettre en place des MAE/C sur son exploitation.



**DIRECTIVE NITRATES
DESHERBAGE MÉCANIQUE**

PLAN DE FUMURE 2015

La valeur du Reliquat Sortie Hiver est **obligatoirement à intégrer** dans le PPF. Celle-ci provient soit d'une analyse faite individuellement, soit du réseau régional. Pour le bassin versant du Steïr, la valeur à retenir est la suivante :

BSH BV STEÏR = 36 mg N/ha
(sur 25 analyses sur céréales)

LE DESHERBAGE MÉCANIQUE VOUS INTÉRESSE...

En 2015, Quimper Communauté proposera une aide financière à l'ha pour une prestation « clés en main » ou pour tout exploitant souhaitant expérimenter par ses propres moyens la méthode.

◆ **Prestations prises en compte par Quimper Communauté**
Pour la campagne 2015, Quimper Communauté prendra en charge le travail réalisé au maximum de **45 € HT par hectare travaillé**.

Les travaux peuvent être réalisés :

A – par une CUMA équipée de bêcheuse (ou autre type d'outils mécaniques)
B – par la location de matériel (bêcheuse, houe rotative...)
C – par les exploitants qui souhaitent expérimenter par leurs propres moyens.

◆ **Seuil d'expérimentation**
Le seuil d'expérimentation est de :
- 5 ha maximum s'il n'y a qu'un seul passage d'outils mécaniques ou 10 ha maximum s'il y a 2 passages mécaniques.
Seules les surfaces sur le bassin versant du Steïr sont éligibles.

◆ **Subventionnement**
La subvention sera versée directement à l'agriculteur, **sur le montant HT** de la prestation.

FORMATION AU DESHERBAGE MÉCANIQUE

Une formation d'1/2 journée sera organisée en avril pour les personnes intéressées au désherbage mécanique. Cette formation dite « optimaïs » donne les outils techniques pour évaluer les stades de « salissement » des parcelles, les périodes de passage des outils afin d'optimiser le désherbage mécanique.

Afin de connaître le nombre d'ha total de maïs et ainsi définir le nombre d'ha pouvant être aidé, ainsi que le nombre de personnes pour la formation « optimaïs », je vous demande de bien vouloir, **retourner ou faxer** le bulletin d'inscription suivant :

Quimper Communauté (à l'attention de N. Kergourlay)
Direction Voirie-Environnement
Rue Jules Verne - 29000 Quimper
Téléphone : 02 98 98 88 33
Fax : 02 98 52 02 53

Réponse avant le 1er avril 2015

Nom - Prénom :
Adresse :
Téléphone (fixe ou portable) : Mail :

Désherbage mécanique
Nombre d'ha de maïs à désherber mécaniquement (bêcheuse ou houe, autre) : Commune :
Matériel que vous souhaitez expérimenter : bêcheuse houe rotative autre
Nombre de passage : 1 2

Formation au désherbage mécanique Oui Non

QUALITÉ DES EAUX DU STEÏR

ÉVOLUTION DES NITRATES DEPUIS 37 ANS

Évolution de la concentration moyenne annuelle en nitrates sur l'eau brute (Donnée : Quimper Communauté / Le point de Trohier)

Un décrochage des teneurs en nitrates a été enregistré à partir de 2001. Depuis cette date, la moyenne annuelle oscille entre 33 mg/l et 27 mg/l en 2014.

⇒ La norme réglementaire (50 mg/l) pour les eaux brutes destinées à la consommation humaine est respectée.

ÉVOLUTION DES TENEURS EN NITRATES

⇒ Le SAGE de l'Odet fixe comme objectif que 90% des analyses soient inférieures à 32 mg/l en NO₃. En 2014, nous observons que l'objectif est presque atteint puisque 89% des analyses sont < 32 mg/l.

Par ailleurs, nous observons que depuis 1998, la tendance indique que le nombre d'analyse inférieure à 32 mg/l ne cesse d'augmenter.

Il est important de noter qu'il n'y a plus, depuis 2000, de concentrations supérieures à 40 mg/l.

LES PESTICIDES DÉTECTÉS À LA PRISE D'EAU DE TROHIER

⇒ Le SIVALODET, syndicat de rivière et porteur du SAGE de l'Odet, suit la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Odet dont celui du Steïr. Ainsi, il réalise une analyse de pesticides par mois à la prise d'eau de Trohier lors des épisodes pluvieux de plus de 10 mm cumulés sur 24 heures.

Molécules au-dessus du seuil de détection du laboratoire en 2014	
Analyses SIVALODET	Usages
AMPA + Glyphosate (détecté 5 fois)	Traitement généraux
Atrazine déséthyl (détecté 2 fois)	Produit de dégradation de l'atrazine
Dimethenamide (détecté 1 fois)	Betterave, maïs
Mecoprop (détecté 1 fois)	Céréales
Oxadiazon (détecté 2 fois)	Arbres et arbustes
Metaldehyde (détecté 1 fois)	Traitement généraux—anti limaces

Molécules au-dessus de la norme de 0,1 µg/l d'eau brute en 2014

Analyses SIVALODET
AMPA + Glyphosate (détecté 3 fois)

Toutes ces actions agricoles ont fait l'objet de l'envoi de 3 lettres de communication envoyée à l'ensemble des exploitants du bassin versant du Steïr.

2.3.10 Coordination BV

Actions	Nombre de jours réalisés
Mise à jour fichier / fichier analytique Reunion GAB Lecture PAC Stage SIVALODET CR fond FEADER Forum FNAB Fouesnant Avis technique Croissant Guengat, Plogonnec 01/07/15 Aide FEADER (Service Quimper) Marché PPC Kernisy Bilan 2015 + budget 2016 juillet - aout Lecture avis demande enregistrement création élevage Plogonnec Visite cours d'eau Réunion PMPBE loudeac Reunion CG conjoncture agricole	15

2.4 Les actions milieux aquatiques



Préserver et gérer les milieux aquatiques d'eaux douces, estuariens et littoraux sont des enjeux importants du SAGE.

Les actions « milieux aquatiques » menées par le **Sivalodet** en 2015 sont présentées ci-après : les risques d'érosion et de ruissellement à l'échelle du BV, le programme Breizh Bocage du BV de l'Odet, l'entretien et la gestion des cours d'eau, l'amélioration de la continuité écologique,

la lutte contre les espèces invasives et le diagnostic hydro-morpho-écologique de l'estuaire.

Quimper Communauté porte le programme Breizh Bocage du BV du Steir.

2.4.1 Les risques d'érosion et de ruissellement à l'échelle du BV

Les conditions climatiques de l'hiver 2014 ont mis en évidence des problèmes d'érosion et de ruissellement ponctuels sur le bassin versant de l'Odet. Dans le même temps, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a diffusé une carte qui recense les secteurs à risque potentiel d'érosion à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

La place importante que prennent ces problématiques dans le projet de SDAGE et du SAGE de l'Odet, a amené le Sivalodet à mener une étude en accueillant Jean-René Tanguy, stagiaire pendant 6 mois, afin d'approfondir les connaissances sur les problèmes de ruissellement et d'érosion dans un premier temps. Une enquête auprès des élus du territoire et un diagnostic terrain a permis de localiser des zones potentiellement à risques sur l'ensemble du BV.

L'utilisation du modèle MESALES a permis de créer une cartographie à l'échelle parcellaire de la sensibilité à l'érosion. Cette modélisation permettra d'orienter la mise en place de diverses solutions sur les zones sensibles afin de remédier à cette problématique et d'être en cohérence avec les objectifs du Sivalodet dans sa politique de reconquête de la qualité de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques.

A l'issue du stage, une matinée d'échange à destination des élus et agents des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des associations et des acteurs de l'eau et du monde agricole, s'est déroulée le 22 septembre 2015. Une cinquantaine de personnes était présente pour discuter de « quels aménagements ruraux et urbains pour limiter les risques d'érosion et de ruissellement à l'échelle du bassin versant de l'Odet ? ».

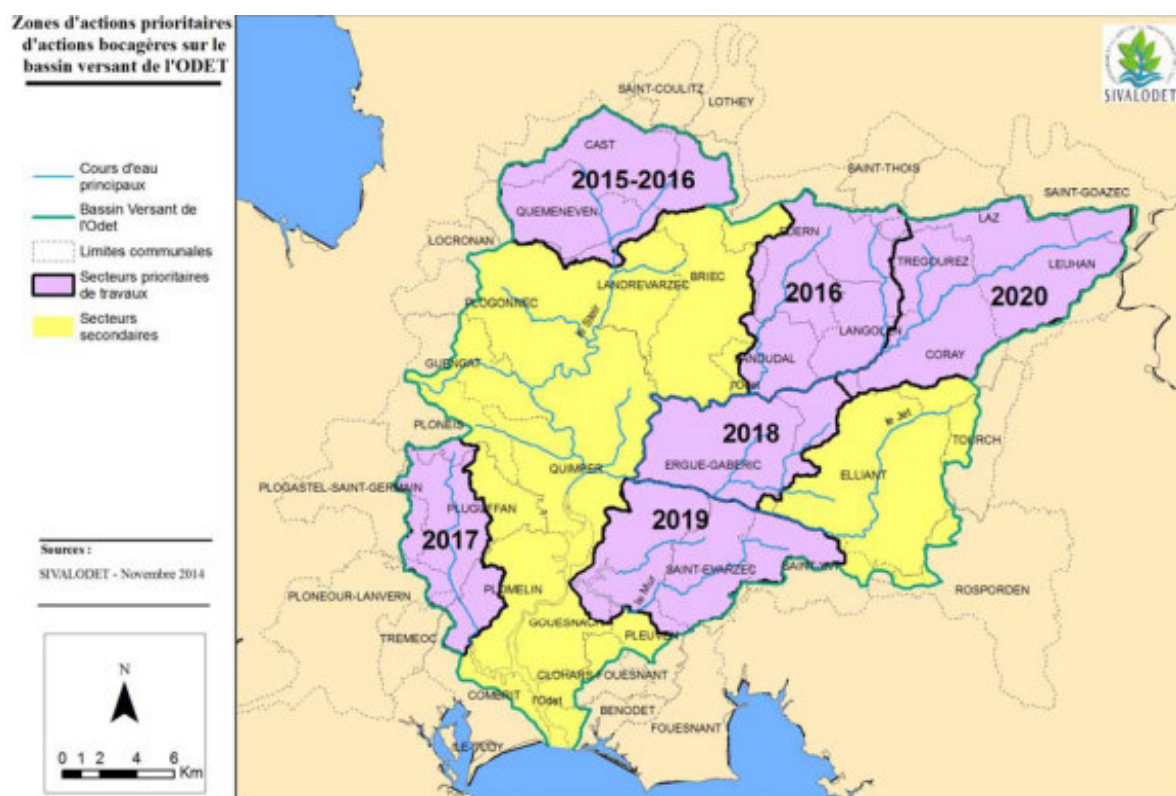
2.4.2 Le programme Breizh Bocage

Quimper Communauté a mis en place le programme Breizh Bocage sur le bassin versant du Steïr depuis 2009. La collectivité a souhaité s'inscrire dans la durée en répondant à l'appel à projet concernant le programme Breizh Bocage 2015-2020.

Aussi, afin d'étendre les actions bocagères au-delà du bassin versant du Steïr, à savoir sur l'ensemble du bassin versant de l'Odet (725 km²), Quimper Communauté et le Sivalodet ont élaboré une stratégie bocagère commune pour la période 2015-2020.

Ce programme est un programme régional de reconstitution du bocage qui s'articule en 3 étapes : la réalisation d'un diagnostic bocager à l'échelle du bassin versant, un diagnostic bocager sur un territoire identifié comme prioritaire et enfin une étape de réalisation de travaux.

La carte ci-dessous présente les sous-bassins versants identifiés comme prioritaire sur le territoire du bassin versant de l'Odet.



2.4.2.1 Le bassin versant du Steïr

Quimper Communauté s'était porté maître d'ouvrage du programme afin de répondre à la problématique de la matière organique sur le bassin versant. Plusieurs territoires ont été identifiés comme prioritaires, à savoir : les sous bassins versants de Pennaryeun, de Plogonnec, de Guengat et du Steïr.

L'animation de ce programme est financée au travers du programme régional Breizh Bocage. En 2015, 20% du temps de travail (ETP), soit 42 jours, de l'ingénieur de Quimper Communauté ont été affectés à l'animation du programme. Le nombre de jour réalisés est inférieur au prévisionnel annoncé à cause du retard dans l'élaboration du cahier des charges Breizh Bocage au niveau régional, notamment sur les conditions financières de celui-ci. Cela

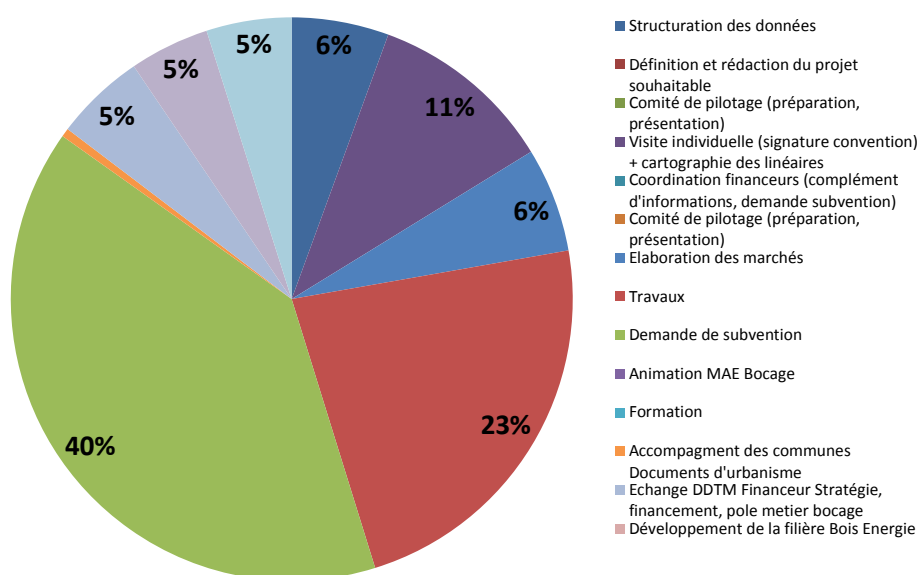
n'a pas permis de commencer l'action de promotion sur les territoires de Cast et Quéménéven qu'en fin d'année 2015.

Le temps consacré au programme a permis de :

- Structurer les données bocage sous SIG conformément aux demandes des financeurs,
- Réaliser des visites individuelles chez les agriculteurs susceptibles de se lancer dans le nouveau programme,
- D'élaborer les marchés d'entretien, de plantations,
- De suivre les travaux d'entretien des travaux réalisés l'ancien programme Breizh Bocage sur Plogonnec et Guengat,
- Réaliser et solder les demandes de subvention pour le précédent programme,
- Lancer des nouvelles demandes de subvention pour une première tranche de travaux sur cats et Quéménéven,
- Communiquer sur les travaux réalisés.

Actions	Actions	Nombre jours animation prévisionnel	Nombre jours réalisés
Diagnostic bocager	Structuration des données	13	2,3
	Définition et rédaction du projet souhaitable	7	0,0
	Comité de pilotage (préparation, présentation)	5	0,0
	Visite individuelle (signature convention) + cartographie des linéaires	10	4,4
	Coordination financeurs (complément d'informations, demande subvention)	3	0,0
	Comité de pilotage (préparation, présentation)	1	0,0
Création de linéaire bocager	Elaboration des marchés	3	2,5
	Travaux	17	9,5
	Demande de subvention	5	16,5
Entretien et gestion du linéaire bocager	Animation MAE Bocage	28	0,0
	Formation	2	0,0
Accompagnement des communes Documents d'urbanisme		3	0,2
Echange DDTM Financier Stratégie, financement, pole metier bocage		0	2,2
Développement de la filière Bois Energie	Appui technique (groupe locaux)	0	0,0
	Animations scolaires, grand public	0	0,0
Réalisation d'outils de communication (plaquette, lettre agricole...)		6	1,9
Divers		3	2,0
Total		106	41,6

Répartition du temps d'animation



a. Etat des lieux bocagers

Au total sur l'ensemble du territoire du BV de Steir, 26 Km de talus, haies bocagères ont été créées (cf tableau ci-après) depuis le début du programme.

	Linéaire de réalisation							
	Talus plantés	Talus nus	Talus rénové	Billons plantés	Billons nus	Haies sur talus	Haies à plat	Total
Briec - Landrevarzec	2 111	90	0	1 393	520	463	1 509	6 086
Plogonnec (T1)	3 799	1 067	206	0	0	0	0	5 072
Plogonnec (T2)	6 792	1 986	329	0	0	450	5 602	15 159
Total	12 702	3 143	535	1 393	520	913	7 111	26 317

Coût						
Création de billons	Plantation de haies	Talutage	Entretien de haies	Travaux hydrauliques	Paillage copeaux	Total
4 715 €	36 546 €	73 326 €	13 084 €	945 €	8 035 €	136 650 €

b. Travaux à réaliser sur Cast et Quéménéven

Une première tranche de travaux a été approuvée en décembre 2015 sur ces territoires, elle portait sur 2.5 km de linéaire à réaliser.

Typologie	Linéaire (ml)	Cout (€ HT)
HAIE A PLAT	1557	7 629 €
TALUS PLANTES	952	8 920 €
Total	2509	16 550 €

Une deuxième tranche de travaux est aujourd'hui validée avec les propriétaires et a permis d'identifier 4990 ml de linéaire à réaliser.

Typologie	Linéaire (ml)	Cout (€ HT)
HAIE A PLAT	120	563 €
TALUS PLANTES	5528	58 486 €
Total	5648	59 049 €

Au total, 8 157 ml de bocage sont prévus pour ce second programme pour un montant financier de 75 600 € HT.

Coût total de l'animation: 13 428 € HT

	Quimper Communauté	Agence de l'eau Région Département	FEADER
Taux	20 %	37.6%	42.4%
Montant	2686 €	5049 €	5693 €

2.4.2.2 *Le bassin versant de l'Odet*

Le Sivalodet a embauché un technicien bocage en octobre 2015 pour mettre en œuvre cette stratégie à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de l'Odet et réaliser 85 km de talus sur la période 2015-2020. L'objectif de réalisation de linéaire est de 10 km pour la première année de programme et 20 km pour les années suivantes.

Les enjeux et objectifs

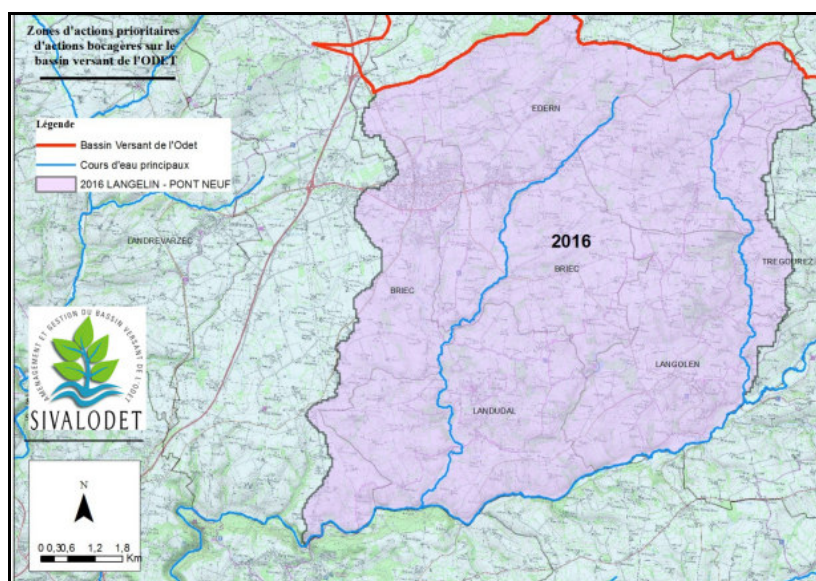
L'objectif du programme mené par Quimper Communauté sur le bassin versant du Steir concerne la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (objectif principal de Breizh Bocage), pour assurer la production d'eau potable et protéger les milieux aquatiques en limitant les transferts de polluants (MO, pesticides) d'origine agricole vers les eaux superficielles.

La volonté du SIVALODET est d'étendre les objectifs :

- Erosion : limiter la perte de terres arables, limiter le ruissellement et agir sur les crues de faible intensité.
- Agricole : limiter la perte de terres arables, utiliser le bocage comme une opportunité pour lancer d'autres actions ou aborder d'autres sujets (travail du sol, zones humides, cours d'eau, foncier,...), favoriser le bien-être animal.
- Ecologique et paysager : préserver les milieux aquatiques en limitant les apports directs de matières en suspensions aux cours d'eau, maintenir et renforcer le réseau de corridors écologiques (TVB), préserver la biodiversité « ordinaire », préserver les milieux et les espèces protégées et maintenir les paysages d'intérêt patrimonial.
- Energétique : gérer de façon durable le bocage et permettre ainsi la pérennité de la filière bois-énergie, apporter un revenu supplémentaire aux agriculteurs.

La promotion du programme a débuté en octobre 2015 sur le territoire prioritaire 2016 du sous bassin versant du Langelin et du Pont-Neuf déterminé dans la stratégie bocagère du territoire (cf. carte précédente).


Ce territoire s'étend sur les communes de Briec, Edern, Landudal, Langolen et Trégourez.



Animation, communication

Après une réunion d'information avec les délégués du Sivalodet de chaque commune de la zone d'actions bocagères 2016, le programme Breizh Bocage a été présenté en conférence de presse le 23 novembre 2015.

Le détail des actions et le financement des travaux ont été présentés par une lettre d'information à tous les exploitants et propriétaires recensés sur ce territoire prioritaire (173 courriers).



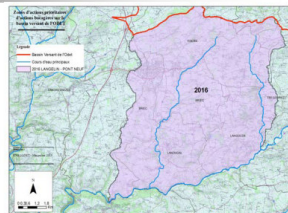
BASSIN VERSANT DE L'ODET PROGRAMME BOCAGER

PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Le Sivalodet et Quimper Communauté sont engagés dans un programme appelé « Breizh Bocage » sur l'ensemble du bassin versant de l'Odet (725 km²).

Ce programme a été créé pour préserver et renforcer le maillage bocager (haies et talus) tout en l'adaptant aux techniques agricoles actuelles.

En 2016, les actions du SIVALODET porteront sur les sous bassins versant du Langelin et du Pont Neuf, situés sur les communes de Briec, Ederm, Landudal, Langolen et Trégourez.



Dans le cadre du diagnostic, Lionel Calvez sera amené à passer en bordure de certaines parcelles agricoles. Si vous ne le souhaitez pas, je vous saurais gré de bien vouloir nous en avertir.

TRAVAUX ÉLIGIBLES

Les travaux éligibles sont :

- la création et la restauration de talus avec la terre des champs,
- la fourniture des plants et les travaux de plantation,
- le paillage,
- les travaux d'entretien des plantations pendant 3 ans,
- les déplacements d'entrée de champs.


FINANCEMENT





Le financement de ces travaux sera de **100%** pour la réalisation de talus nus et talus plantés. En revanche, pour la mise en place de haies à plat, **90%** seront financés.


Financiers : SIVALODET, Quimper Communauté, Agence de l'eau, Région, Département, Europe.

RÉUNION DE PRÉSENTATION

Une réunion de présentation du programme est prévue mercredi 16 décembre à 20h30, salle du conseil municipal à la Mairie de Langolen.


 **Contact : SIVALODET / Lionel Calvez / 02 98 98 88 97**






BASSIN VERSANT DE L'ODET PROGRAMME BOCAGER


EXEMPLES DE REALISATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DU STEIR, PAR QUIMPER COMMUNAUTE




Talus en rupture de pente




Talus entourant une zone de source à proximité d'une aire d'attente de vaches laitières




Talus en bordure de zones humides



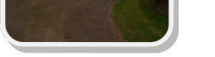
Bassin tampon




Talus plantés interparcellaires



Rétention d'eau après 20 mm de pluie (hiver 2013)



Déplacement d'entrée de champs

 **Contact : SIVALODET / Lionel Calvez / 02 98 98 88 97**

Une réunion d'information a également eu lieu le 16 décembre à Langolen pour présenter le programme Breizh Bocage aux exploitants concernés. La définition des objectifs et du cadre technique ont été évoqués avant les visites possibles de chantiers témoins.

Langolen

Sivalodet. Reconstruire le bocage



Une quinzaine d'agriculteurs sont venus s'informer à 77 Av. Holt sur le programme Breizh Bocage.

Diagnostic

Suite à la réunion, des diagnostics individuels ont été réalisés chez les agriculteurs volontaires pour se lancer dans le programme.

Pour compléter, un démarchage téléphonique a relancé les exploitants qui ne s'étaient pas manifestés mais dont les parcelles sont potentiellement concernées par les problèmes d'érosion et de ruissellement (76 appels).

Phase terrain :

Des visites du sous bassin versant avec des exploitants locaux, ont permis de mieux identifier les zones les plus sensibles ;

Des rendez-vous individuels chez les agriculteurs volontaires ont été programmés.

Montage des dossiers

Le travail a été également consacré à :

- Structurer les données bocage sous SIG conformément aux demandes des financeurs,
- D'élaborer les marchés de création de talus et de plantations.

Accompagnement

Le Sivalodet a été sollicité pour des avis et des expertises de terrain ou associé à des projets relatifs au bocage. La commune de Briec, a été interpellée par une association pour signaler l'abattage d'arbres et la destruction de talus classés au PLU. Des conseils de reconstitution ont été formulés.

Moyens humains et financiers affectés à l'animation

L'embauche d'un technicien bocage le 15 octobre 2015 représente 0,25 ETP affectés à l'animation du programme pour l'année, soit 47 jours d'animation.

Thématique	Jours
Stratégie	2
PAAB : démarches préalables, accompagnement des travaux et/ou réalisation des travaux en régie	35
PAAB : protection et gestion du bocage existant	7
PAAB : communication, appropriation	3

COUT TOTAL : Animation : 8 419 € TTC

SIVALODET	AELB	Département	Région	FEADER	Total
31%		32 %		37%	100%
2 598 €		2 736 €		3 085 €	8 419 €

Moyens financiers affectés aux travaux

Pour 2016, le budget prévisionnel affecté aux travaux est de 90 000 € pour 10 km de talus.

2.4.3 L'entretien et la gestion des cours d'eau

Le programme 2015 des travaux d'entretien des cours d'eau principaux du bassin versant de l'Odet a concerné le Jet ainsi qu'un tronçon de l'Odet en amont du Stangala. Cet entretien a été réalisé par les entreprises de Denis Lauden (Tréogat), Jean-Baptiste Le Floc'h (Douarnenez) et Nicolas Floc'h (Plogonnec).

Les types de travaux rencontrés, présentés par ordre d'importance, sont :

- l'enlèvement de chablis (arbres ou parties d'arbres tombés dans le cours d'eau) de différentes tailles ;
- l'élagage de branches basses, afin d'éclaircir le cours d'eau ;
- l'enlèvement d'embâcles de différentes tailles ;
- le débroussaillage de berges ;
- l'élagage de branches plus en hauteur, menaçant de tomber.

Au regard du type de travaux rencontrés, le prestataire a fait appel le plus souvent à du matériel lourd (tracteur avec broyeur) lui permettant de travailler le plus efficacement possible, mais qui nécessite un accès au cours d'eau et sur un terrain peu humide (risque de dégradation des terrains, risque d'enlèvement).

Cet entretien permet de répondre à plusieurs enjeux, à savoir:

la préservation du lit du cours d'eau et des berges,

le maintien de la morphologie de la rivière,

le maintien d'une biodiversité optimale,

l'entretien de la qualité de l'eau,

la limitation de l'impact des crues.

La carte ci-après reprend le linéaire entretenu sur les cours principaux du Steïr et du Corroac'h ainsi que le ruisseau de Kerganapé, affluent du Steïr entretenu par l'Association Objectif Emploi Solidarité. Cela correspond à **40 km** de cours d'eau entretenus pour 2015.



Equipe d'intervention d'Objectif Emploi Solidarité sur le **Kerganapé**

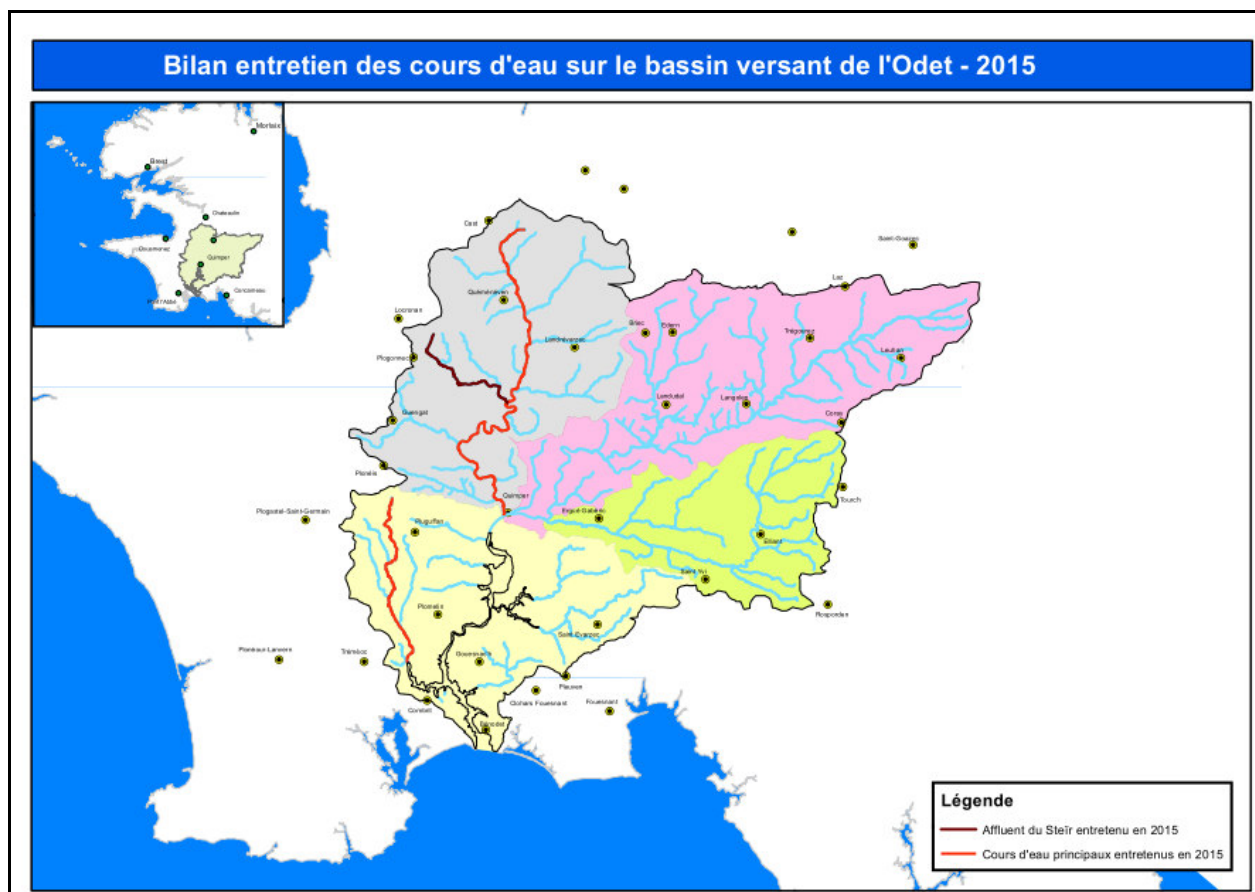


le **Kerganapé** après entretien : un travail raisonné permettant de redynamiser le cours d'eau

Une action d'évacuation des **macrodéchets** au niveau de la rive gauche de la baie de Kérogan (4,5 km) a également été réalisée par l'association Objectif Emploi Solidarité.

De plus, le Sivalodet a été sollicité pour des avis et des expertises de terrain ou associé à des projets relatifs aux cours d'eau (Ergué-Gabéric, Quimper,...).

Le Sivalodet a également participé à la journée hydromorphologie organisée en juin par le CRESEB ainsi qu'à la CAMA organisé en juin par le FMA et le Département du Finistère.



COÛT TOTAL : Prestataires : 88 196 € TTC

Sivalodet	Région	Département
51 %	22 %	27 %
45 196 €	19 000 €	24 000 €

2.4.4 L'amélioration de la continuité écologique

En 2015, le Sivalodet poursuit les études préalables à l'aménagement d'ouvrage.

L'étude du Moulin des Salles sur rivière du Steir à Quimper a débuté en 2014 avec le bureau d'études Egis eau. Cette étude a été réalisée partiellement. Le propriétaire est réticent et demande que les ouvrages situés à l'aval de son ouvrage, Moulin Vert et Moulin au Duc, soient aménagés avant.

COUT TOTAL : Etude Moulin des Salles : 9 120 € TTC

Sivalodet	Région	Département
65 %	25 %	10%
5 928€	2 280 €	912 €

Le Moulin de Saint Denis, rivière de l'Odet à Quimper a débuté en 2015 avec le bureau d'études Serama. Cette étude est actuellement en cours.

De plus, le Sivalodet a été sollicité pour des avis et des expertises de terrain ou associé à des projets relatifs aux ouvrages faisant obstacles à la continuité écologiques (Coat Piriou à Ergué-Gabéric, Etang du Corroac'h à Plomelin, Moulin de la Lorette à Plogonnec, Moulin du Dréau à Saint-Evarzec, ...).

2.4.5 La lutte contre les espèces invasives

Afin de préserver la faune et la flore inféodée aux milieux aquatiques, il est nécessaire de lutter contre les espèces invasives. En effet, le développement d'espèces invasives commence à poser de nombreux problèmes dans les territoires : diminution de la biodiversité et impact écologique négatif, perturbation du fonctionnement des écosystèmes et modification des paysages, nuisances aux activités humaines (qualité de l'eau, agriculture, pêche, loisirs, ...), problèmes de santé publique (réactions allergiques, toxicité, transmission de maladies, ...) et impacts économiques (augmentation des coûts, restauration des milieux naturels, ...).

Il s'agit de réaliser l'inventaire et cartographie d'espèces invasives des milieux aquatiques les plus importantes du bassin versant de l'Odet, à partir notamment des formations et de la sensibilisation sur ces espèces invasives réalisées avec Bretagne Vivante, auprès des élus, des agents communaux et des acteurs du territoire, sur la période 2013-2015. L'objectif est d'organiser ensuite des opérations de lutte coordonnées sur le bassin versant.

Les 5 espèces prioritairement recherchées sont :

- **Les jussies** : Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*), Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)
- **Les renouées asiatiques** (*Reynoutria japonica* Houtt, *Reynoutria sachalinensis*, *Polygonum polystachyum*)
- **Le Sénéçon en arbre** (*Baccharis halimifolia* L.)
- **La balsamine de l'Himalaya** (*Impatiens glandulifera* Royle)
- **Le ragondin** (*Myocastor coypus*)

Pour les élus et les agents communaux, 8 demi-journées de formations ont été organisées à **Quéménéven, Landudal, Quimper et Guengat** en mai, juin, juillet et septembre. Au total, 4 élus et 7 agents de communes du Sivalodet ont participé à l'une de ces journées de formation. Il est intéressant de noter que 3 représentants d'associations locales ont également participé à ces formations (CLCV, AAPPMA de Quimper, Association des moulins du Finistère) ainsi qu'un agent de la DDTM du Finistère.

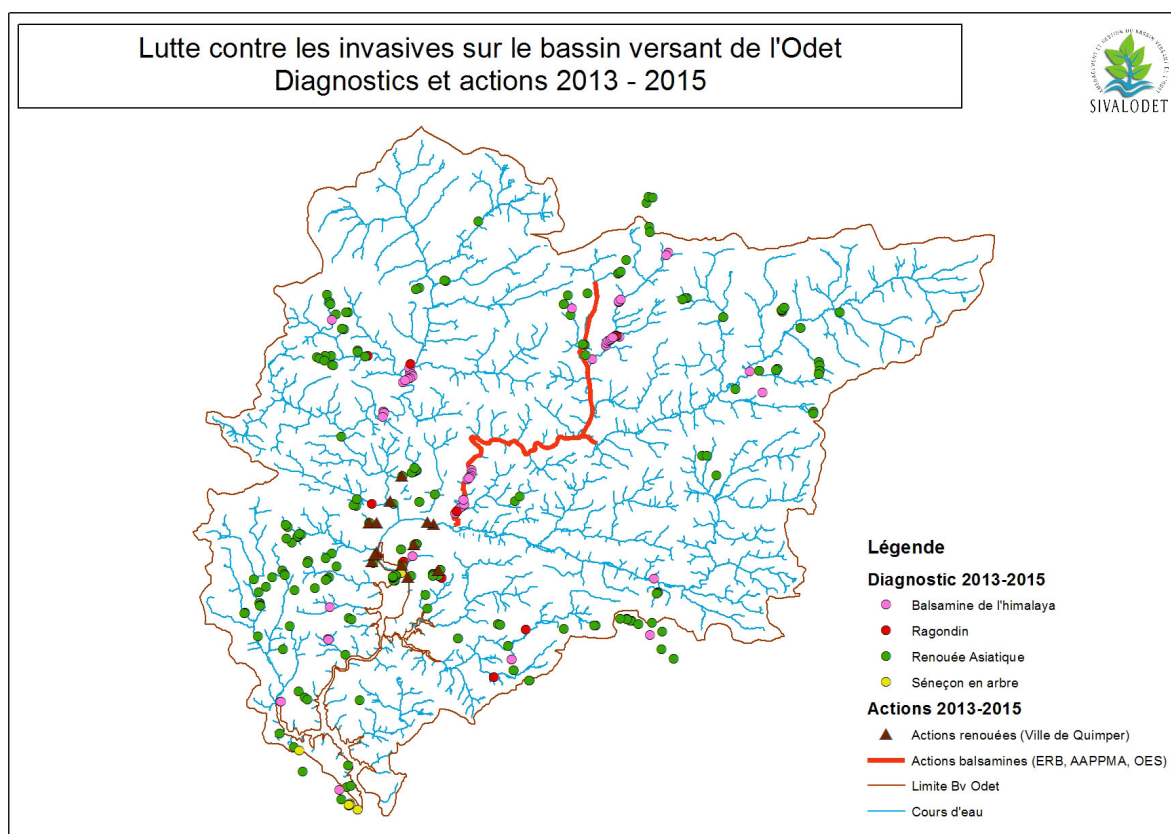
En 2015, cela a permis la prospection de 8 communes du bassin versant (Briec, Combrit, Eder, Plogonnec, Plomelin, Pluguffan, Quimper, Saint-Yvi) et le recensement de 194 stations. Au total, 339 stations « invasives » ont été inventoriées entre 2013 et 2015.

Des actions de lutte contre les invasives ont été mise en place, en partenariat avec :

la ville de Quimper pour la renouée asiatique ;

l'AAPPMA de Quimper, Eau-et-rivières de Bretagne et Objectif emploi solidarité le long de l'Odet pour la balsamine de l'Himalaya.

La carte ci-après synthétise les diagnostics et les actions de lutte depuis 2013. Un rapport annuel présente en détail du diagnostic participatif.



COUT TOTAL : Sensibilisation et localisation participative : 10 653 € TTC

Sivalodet	Région	Département
39 %	23 %	22 %
4 122 €	2 400 €	2 354 €

COUT TOTAL : Opération de lutte : 1 851 € TTC

Sivalodet
100
1 851€

2.4.6 Le diagnostic hydro-morpho-écologique de l'estuaire

L'estuaire de l'Odet, son embouchure et son bassin versant ont fait l'objet de plusieurs études sur des thématiques diverses, intéressant souvent soit la partie estuarienne et marine, soit le bassin versant, sans que les interrelations entre les deux soient clairement mises en évidence, faute de vision d'ensemble.

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances relatives aux masses d'eau de transition et masses d'eau côtières, prévue par le SAGE, le SIVALODET a mandaté les bureaux d'études IN VIVO et FISH PASS pour la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement hydrologique, morphologique et écologique du bassin de l'estuaire de l'Odet.

L'étude a fait l'objet d'un rapport qui permet de :

- Etablir l'état des lieux des connaissances et regrouper les différentes études portant sur ces masses d'eau ;
- Etablir le diagnostic du fonctionnement hydro-morpho-écologique de l'estuaire ;
- Identifier les lacunes en termes de connaissance sur les enjeux identifiés (qualité de la donnée au regard d'un diagnostic fonctionnel de l'estuaire, disponibilité de la donnée, force de la donnée) ;
- Proposer des études complémentaires visant à améliorer la connaissance du fonctionnement général de l'Odet : réalisation d'une enquête de terrain, réalisation d'inventaires faune, flore, habitats, recensement des actions menées par les différents syndicats sur les autres estuaires bretons et recueil d'information sur les bonnes pratiques à l'échelle régionale, mise en place de groupes d'experts, réalisation d'un état de référence topo-bathymétrique complet de l'estuaire, réalisation d'une étude spécifique sur la question du rôle de nourricerie de l'Odet.

COÛT TOTAL : 9 964 € TTC

Sivalodet	Région	Département
70 %	20 %	10 %
6 993 €	1 993€	978€

2.5 Les actions inondations



Un des enjeux du SAGE de l'Odet est de garantir une gestion intégrée des risques d'inondation fluviale et de submersion marine.

Les actions menées portées par le **Sivalodet** sont le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) et l'étude de protection contre les crues du Steir et de l'Odet

2.5.1 Le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Dans la poursuite des efforts déjà engagés dans un premier Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) mené par la ville de Quimper, le Sivalodet s'est lancé en 2011 dans le pilotage d'une nouvelle démarche de PAPI, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de l'Odet de façon à entreprendre une démarche globale et cohérente sur cette problématique complexe.

L'année 2015 a vu l'engagement des études en vue de la pose des repères de crues de février 1974 et janvier 1995 et une poursuite de celles déjà engagées notamment l'étude de protection de contre les crues du Steir et de l'Odet. Une cinquantaine de repères de crue devraient être posés en 2016.

2.5.2 La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

Pour autant, un travail important a été réalisé en lien avec la mise en œuvre de la Directive Inondation. En effet l'État a adopté, le 10 juillet 2014, sa Stratégie Nationale de Gestion des Risques Inondation (SNGRI). Elle définit 6 grands enjeux qui sont déclinés au niveau de chaque grand bassin hydrographique :

- 1 – Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines.
- 2 – Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque :
Il s'agit de mieux définir les zones potentiellement dangereuses, de créer des indicateurs liés à la prise en compte du risque inondation, d'assurer la cohérence des Plans de Prévention des Risques (PPR), de limiter l'implantation de nouveaux établissements.
- 3 – Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable :
Il s'agit de prioriser les mesures de réduction de la vulnérabilité, de prendre en compte l'événement exceptionnel dans les aménagements, de tenir compte de la réduction de la vulnérabilité dans les objectifs de la Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation (SLGRI).
- 4 – Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale.
- 5 – Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation :

Il s'agit de développer l'information définie dans les SAGE et SLGRI et celle liée au PPR.

6 – Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale.

Dans une logique de priorisation des actions et des moyens pour diminuer les effets négatifs des inondations, l'État a procédé à une évaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne pour aboutir à l'identification des Territoires à Risque Important (TRI). Ce sont des secteurs où se concentrent fortement des enjeux exposés aux inondations (population et emplois), qu'elles soient issues de submersions marines, débordements de cours d'eau ou de toute autre origine.

En Bretagne, 3 Territoires à Risque Important ont été retenus : le territoire de Rennes-Redon, celui de St Malo et celui de Quimper-Odet littoral.

C'est à l'échelle des Territoires à Risque Important, que les Stratégies Locales de Gestion du Risque inondation (SLGRI) devront être élaborées et mises en œuvre. Elles doivent répondre aux 6 grands enjeux définis nationalement (et cités ci-dessus) et être l'expression des engagements des acteurs locaux dans la lutte contre les inondations. Les décisions administratives de l'État et celles issues des documents locaux de planification (urbanisme, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux et Plan de Préventions des Risques) doivent être compatibles avec les dispositions de la stratégie.

Le préfet du Finistère a réuni le 15 octobre dernier les collectivités du Territoire à Risque Important Quimper-Odet littoral et les a interrogées sur l'organisation à mettre en œuvre pour l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation en proposant de développer 2 sous stratégies complémentaires, l'une pour la partie littorale et l'autre pour la partie fluviale.

La sous-Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) d'origine fluviale a vocation à être développée à l'échelle du bassin versant de l'Odet et l'État a demandé au Sivalodet, en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin, d'en assurer la cohérence et le portage. Lors du comité syndical du 11 décembre dernier, le Sivalodet a délibéré favorablement. La stratégie doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral au plus tard fin décembre 2016.

La Commission Locale de l'Eau sera amenée à se prononcer sur cette stratégie.

2.5.3 L'étude de protection contre les crues du Steïr et de l'Odet

Suite aux études hydrauliques complémentaires pour la création de retenues collinaires sur l'Odet, le Jet et le Steïr réalisées par le Conseil général du Finistère en 2006, le Sivalodet a décidé d'étudier un panel de solutions qui permettraient d'atteindre un objectif de protection hydraulique contre les crues cinquantennales. Cette étude constituera un affinage supplémentaire des études menées en 2006 dans le sens où :

- elle s'appuie sur le principal résultat de l'étude de 2006 pour définir le niveau de protection souhaité, à savoir la protection contre des crues de période de retour 50 ans ;
- elle a pour vocation de répondre à la question «quelle est la meilleure solution pour protéger l'ensemble du centre-ville de Quimper – y compris les rives du Steïr - contre les crues cinquantennales ?» ;

- elle utilise comme critère de choix parmi d'autres une analyse coût/bénéfice basée sur les dommages évités. Celle-ci utilise la base de données «enjeux inondation» précise élaborée par le Sivalodet en 2013 ;
- elle intégrera enfin une étude d'impact et des résultats d'études géotechniques et d'inventaires faunistiques et floristiques permettant de conclure quant à la faisabilité de l'aménagement retenu et de rédiger le programme de maîtrise d'œuvre correspondant.

Cette action, réalisée par des bureaux d'études spécialisés, comprend notamment :

- la création et la mise à disposition d'un modèle hydraulique numérique qui servira pour la réalisation d'autres études et actions ;
- la réalisation d'une étude comparative globale de plusieurs scénarios de protection de Quimper contre les crues cinquantennales par ralentissement des écoulements ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité du scénario retenu : elle doit permettre d'affiner les choix techniques et les implantations des ouvrages ;
- la réalisation de l'étude d'impact à l'échelle du bassin versant ;
- la réalisation d'éléments d'études de danger ;
- les études topographiques et géotechniques nécessaires aux études de faisabilité ;
- l'assistance en communication et concertation ;
- les inventaires faune/flore préalables ;
- les études d'impact du projet sur les activités agricoles ;
- les assistances à maîtrise d'ouvrages (volets géotechnique, hydraulique, continuité écologique).

La prestation intellectuelle pour cette étude a débuté en octobre 2012. La date prévisionnelle de fin est mars 2018. L'année 2015 a permis la concrétisation de :

- les études permettant de proposer trois nouveaux d'aménagement 4 à 6 ;
- la concertation autour de ces trois nouveaux scénarios d'aménagement (8 réunions publiques, film d'animation, lettre d'information 3 tirée à 2000 exemplaires, exposition,...).

En fonction des résultats, trois autres scénarios seront à l'étude en 2015/2016. La phase d'étude de faisabilité et d'étude d'impact est prévue sur 2016/2018.

COÛT TOTAL 2015 : Etudes : 78 645 € TTC

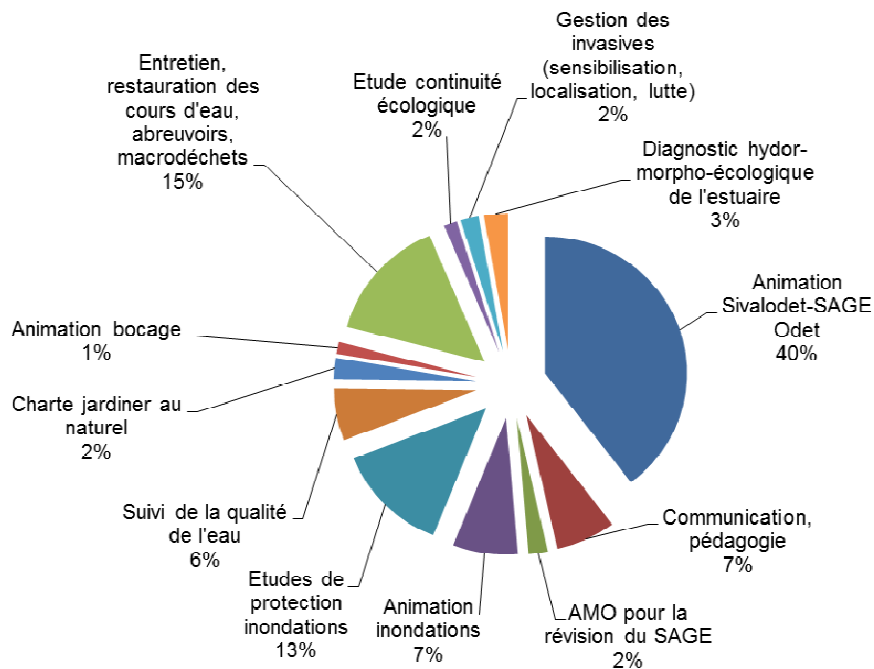
Quimper	Etat	FEDER	Région	Département
21 %	20%	20%	10 %	29 %
16 516 €	15 729 €	15 729 €	7 864 €	22 807 €

3 Synthèses financières

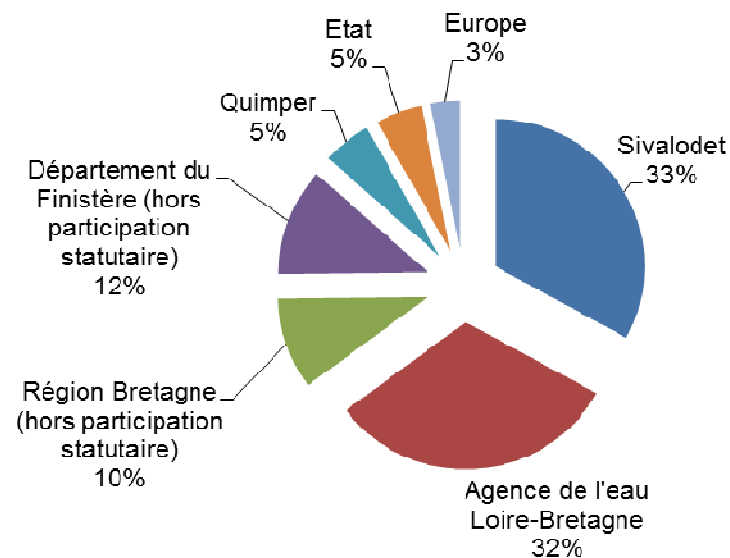
Le bilan financier du Sivalodet pour l'année 2015 est le suivant :

	Actions		Montant total	Sivalodet	%	AELB	%	Région	%	Département	%	Quimper	%	Etat	%	Europe	%	
Transversal	Animation	Animation Sivalodet-SAGE Odet	240 230	78 569	33%	136 220	70%	12 904	5%	12 537	5%							
	Communication	Communication, pédagogie	41 262	13 300	32%	15 583	38%	12 379	30%	0	0%							
	Etude générale	AMO pour la révision du SAGE	13 179	9 109	69%	4 070	31%	0	0%	0	0%							
Inondations	Animation	Animation inondation	44 862	0	0%	0	0%	4 486	10%	10 318	23%	15 253	34%	14 804	33%			
	Etudes	Etudes de protection inondations	78 645	0	0%	0	0%	7 864	10%	22 807	29%	16 516	21%	15 729	20%	15 729	20%	
Qualité de l'eau	Suivi général	Suivi de la qualité de l'eau	37 431	7 486	20%	18 716	50%	0	0%	11 229	30%							
	Pesticides	Charte jardiner au naturel	15 125	3 125	21%	7 500	50%	4 500	30%	0	0%							
Milieux aquatiques	Bocage	Animation bocage	8 419	2 598	31%			2 736	32%							3 085	37%	
	Cours d'eau	Entretien, restauration des cours d'eau, abreuvoirs, macrodéchets	88 196	45 196	51%	0	0%	19 000	22%	24 000	27%							
	Continuité écologique	Etude Moulin des Salles	9 120	5 928	65%	0	0%	2 280	25%	912	10%							
	Invasives	Sensibilisation et localisation participative des invasives		10 653	4 122	39%	1 917	18%	2 400	23%	2 214	21%						
		Opération de lutte contre les invasives		1 851	1 851	100%	0	0%	0	0%	0	0%						
	Estuaire	Diagnostic hydor-morpho-écologique de l'estuaire	16 656	3 331	20%	8 328	50%	4 997	30%	0	0%							
Total			605 630	174 616	29%	192 334	32%	73 546	12%	84 017	14%	31 769	5%	30 533	5%	18 814	3%	

Actions du Sivalodet 2015 (dépenses)



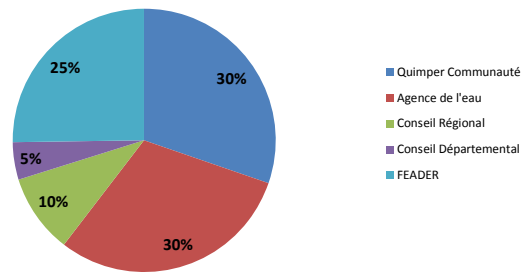
Actions du Sivalodet - Répartition des financements 2015 (recettes)



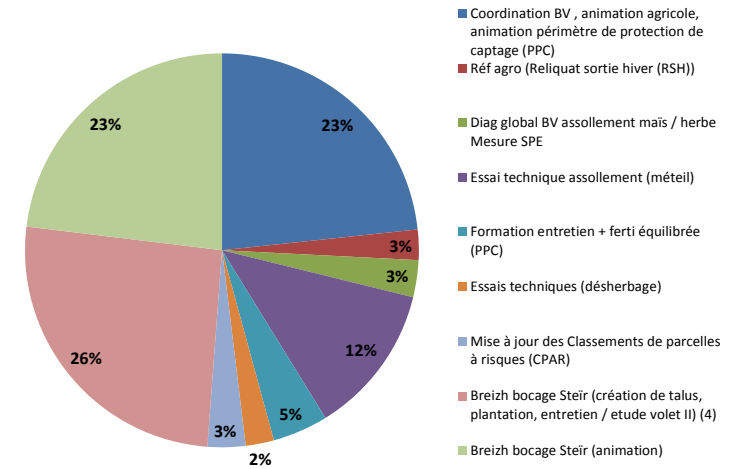
Le bilan financier de Quimper Communauté de l'année 2015

Action		Coût 2015	Dépense subventionnable	Taux applicable 2015	Taux effectif 2015	Subvention	Dépense subventionnable	Taux applicable 2015	Taux effectif 2015	Subvention	Dépense subventionnable	Taux applicable 2015	Taux effectif 2015	Subvention	Taux applicable 2015	Taux effectif 2015	Subvention	Taux applicable 2015	Taux effectif 2015	Subvention
			AELB				CR				CD				Quimper Communauté			FEADER/FEDER		
Animation agricole	Coordination BV , animation agricole, animation périmètre de protection de captage (PPC)	13 568	13 568	70%	70%	9 498	13 568	10%	10%	1 357	13 568	0%	0%	0	20%	20%	2 714 €			
Suivi agricole Steir	Réf agro (Reliquat sortie hiver (RSH))	1 456	1 456	70%	70%	1 019	1 456	10%	10%	146	1 456	0%	0%	0	20%	20%	291 €			
	Diag global BV assollement maïs / herbe Mesure SPE	1 760	1 760	70%	70%	1 232	1 760	10%	10%	176	1 760	0%	0%	0	20%	20%	352 €			
	Essai technique assollement (météil)	7 200	7 200	0%	0%	0	7 200	10%	10%	720	7 200	0%	0%	0	90%	90%	6 480 €			
	Formation entretien + ferti équilibrée (PPC)	2 650	2 650	70%	70%	1 855	2 650	10%	10%	265	2 650	0%	0%	0	20%	20%	530 €			
Pesticides	Essais techniques (désherbage)	1 350	1 350	0%	0%	0	1 350	10%	10%	135	1 350	0%	0%	0	90%	90%	1 215 €			
	Mise à jour des Classements de parcelles à risques (CPAR)	1 818	1 818	70%	70%	1 273	1 818	10%	10%	182	1 818	0%	0%	0	20%	20%	364 €			
Bocage, érosion, ruissellement	Breizh bocage Steir (création de talus, plantation, entretien / étude volet II) (4)	15 000	15 000	7%	7%	1 000	15 000	7%	7%	1 000	15 000	7%	20%	1 000	20%	20%	3 000	60%	60%	9 000
	Breizh bocage Steir (animation)	13 428	13 428	13%	13%	1 683	13 428	13%	13%	1 683	13 428	13%	13%	1 683	20%	20%	2 686	42%	42%	5 693
TOTAL		58 230	58 230		30%	17 559	58 230		10%	5 663	58 230		5%	2 683		30%	17 631			

Quimper Communauté - Financement 2015 - Politique globale de l'eau



Quimper Communauté - Dépenses globale 2015





• GAB 29 •

Les Agriculteurs **BIO** du Finistère

Fiche de suivi de Bernard LE DU, Plogonnec

Caractéristiques de l'exploitation :

Exploitant et production :

Ferme laitière de 72 ha

60 VL, 15 ha de pâturage accessibles ; Génisses élevées à l'extérieur

450 000 L de lait

18 000 € de soja/an ; 200 rounds de paille

Son voisin Alain LE MENN fait du lupin depuis 5 ans

Nutritionniste indépendant : Jean Luc DONGES

SAU :

- 20 ha de maïs
- 25 ha de céréales
- 4 ha de lupin, variété AMIGA
- 1,5 ha de betteraves
- 1 ha de prairie permanente
- 20,5 ha de prairie temporaire

Maïs et silo ouvert toute l'année

Full grass sur 7,5 ha

Parcelles jour et nuit

25 ares de pâturage par vache laitière

Génisses élevées à l'extérieur

Attentes du producteur :

- Diminution des phytosanitaires via l'introduction de désherbage mécanique
- Augmentation de l'autonomie en protéines via les protéagineux graines et l'introduction de parcelles de prairies riches en légumineuses
- Diminuer la part de maïs dans la ration

Conduite actuelle du maïs :

Labour, 2 coups de vibro, PSSEM

25 T de fumier de bovins

Engrais starter 18/46 à 100 kg/ha

Urée 40/60 unités

Un traitement en prélevée DAKOTA 4L/ha

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES

Ecopôle

29 460 DAOULAS

Tél. 02 98 25 80 33

Fax 02 98 25 87 80

gab29@agrobio-bretagne.org

Association professionnelle

Siret : 380 729 269 000 23 - APE : 9411 Z

Organisme de formation enregistré sous le n° 53 29 06739 29

auprès du Préfet de la région Bretagne



● **GAB 29** ●

Les Agriculteurs **BIO** du Finistère

Au 5/06/2015 :

Maïs à 3^e feuille vraie à 6 cm
Parcelle assez propre

Parcelle de lupin blanc de printemps :

Semis au 14/03, variété AMIGA
Parcelle propre et saine
Pas de fongicide
Son voisin Alain LE MENN en sème depuis 5 ans

Ci-dessous, vous trouverez un tableau approchant le coût de production des protéines du lupin :

	lupin blanc hiver	
rendement	20	50
% de protéine	0,34	0,34
protéine T/ha	6,8	17

	lupin bleu printemps	
rendement	15	35
% de protéine	0,31	0,31
protéine T/ha	4,65	10,85

cout de production /ha	
travail et semis	200
semence	200
récolte	150
aides PAC	-150
coût/ha	400

COUT/T DE PROTEINE (hors phyto)	lupin bleu printemps		lupin blanc hiver	
	selon rendement en quintaux			
	15	35	20	50
COUT/T DE PROTEINE en €/T	86	37	59	24

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES

Ecopôle
29 460 DAOULAS
Tél. 02 98 25 80 33
Fax 02 98 25 87 80
gab29@agrobio-bretagne.org

Association professionnelle

Siret : 380 729 269 000 23 - APE : 9411 Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 53 29 06739 29
auprès du Préfet de la région Bretagne



• **GAB 29** •

Les Agriculteurs **BIO** du Finistère

Approche de la valorisation en bovin lait :

- 1kg tourteau de soja = 1.5kg lupin + 0.1 kg tourteau de soja tanné.
- Cependant, au-delà d'un niveau de production de 35 kg de lait par VL
- Pas de problème jusqu'à 5 kg de lupin concassé dans la ration (TB et TP ne varient pas ; urée diminue)

	Pois	Féverole colorée (type Maya, Olan)	Féverole blanche (type Gloria)	Lupin blanc (type Ares)	Lupin bleu (type Bordako)	Tourteau de soja 48	Blé
Protéines* (% MS)	24	29	32	39	35	51,5	12
Amidon* (% MS)	52	44	43	-	-	-	70
Matières grasses (% MS)	1,2	1,5	1,3	10	6	2	1,7
Cellulose brute (% MS)	6	9	8,7	13	17	7	2,5
Matières minérales (% MS)	3,5	4,2	4,2	4,0	3,6	7,2	2,0
Lysine (% MAT)	7,3	6,5	6,1	4,9	5	6,1	2,9
Méthionine (% MAT)	1	0,7	0,7	0,8	0,9	1,4	1,6
UFL (/kg MS)	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2
UFV (/kg MS)	1,2	1,2	1,2	1,4	1,3	1,2	1,2
PDIN (g/kg MS)	165	175	175	230	230	370	81
PDIE (g/kg MS)	130	130	130	162	144	255	103

Valeur nutritionnelle / kg de produit brut					
		Lupin blanc		Lupin bleu	Tourteau soja 48
Porcs	Energie Nette (kcal)	2170		1940	1940
	CUD Protéines %	84		87	84
Volailles	EMAn coq granulé (kcal)	2290		2280	2000
		Lupin cru			
Ruminants	UFL /kg	1,18	1,24	1,13	1,06
	PDIN (g/kg)	213	263	199	331
	PDIE (g/kg)	106	188	124	229

Sources : INRA, AFZ 2002

* valeur indicative car forte variabilité des technologies (analyse conseillée)

Parcelle de prairie temporaire

Réflexion pour savoir s'il vaut mieux semer 10 ha de RGI/TREFLE INCARNAT qui seront gardés une saison et produiront 1 coupe ou 5 ha de RGH/TV qui seront fauchés 3 fois et resteront 3 ans en place

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES

Ecopôle
29 460 DAOULAS
Tél. 02 98 25 80 33
Fax 02 98 25 87 80
gab29@agrobio-bretagne.org

Association professionnelle

Siret : 380 729 269 000 23 - APE : 9411 Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 53 29 06739 29
auprès du Préfet de la région Bretagne



● **GAB 29** ●

Les Agriculteurs **BIO** du Finistère

Suite à donner avec l'agriculteur

Pour 2016, souhait de continuer à développer le lupin ainsi que de travailler plus en amont sur le désherbage mécanique du maïs.

PJ : - fiche technique lupin

Pour le GAB29, Yann EVENAT

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES

Ecopôle
29 460 DAOULAS
Tél. 02 98 25 80 33
Fax 02 98 25 87 80
gab29@agrobio-bretagne.org

Association professionnelle

Siret : 380 729 269 000 23 - APE : 9411 Z
*Organisme de formation enregistré sous le n° 53 29 06739 29
auprès du Préfet de la région Bretagne*

Annexe 2 : Suivi de parcelles pour désherbage alternatif

Le lupin, une graine bien adaptée aux ruminants GAB 29/juillet 2015

• 2 espèces différentes:

- le lupin blanc, tardif à maturité, à graines plates
variétés tardives : Arès et Energy dans l'Ouest
variété intermédiaire : Ludic
variétés précoces : Amiga et Lublanc

- le lupin « bleu » (à feuilles étroites) précoce à maturité, à graines rondes. Il existe 2 types de lupin bleu : **indéterminé** variété PROBOR (rendement 25 quintaux) qui ramifie constamment, **déterminé** variété BORUTA et plus précoce et plus de sécurité dans la culture mais rendement moindre (15/20 quintaux); Variétés Bora,

• Le lupin de printemps

Il est à semer en bonnes conditions, pas trop tôt, il ne faut pas qu'il y ait de froid ni d'humidité après le semis, car difficultés de germination, envahissement par mauvaises herbes et difficultés de croissance. Le lupin met du temps à lever (il met 1 mois à 1,5 mois à couvrir le sol)

• **sensibilité aux maladies** : lupin bleu moins sensible que le blanc à l'antracnose, moins bon rendement aussi; - riche en protéine aussi (33 % tout de même)

• **Intérêt** : cycle court : 4 mois - moins sensible à l'antracnose - pousse en terre acide et pauvre (pas trop) décompacte, enrichit le sol en azote (50-70U), riche en protéines (32 à 40%), retour au bout de trois ans sur la même parcelle, plant rustique, non manipulée, valorisation correcte, rendement entre 15 et 35 qtx.
Inoculation indispensable

• Semis

Ne jamais cultiver en sol calcaire (avec plus de 2% de calcaire à l'analyse) et en sol avec risque d'hydromorphie (privilégier les sols filtrants) et éviter les parcelles à risque de gaillet;

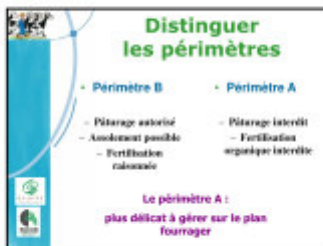
- Inoculer les semences si la parcelle n'a jamais reçu de lupin ;
- Craint la sécheresse et la chaleur en début d'été, d'où des rendements irréguliers (15 à 40 q/ha);
- Place dans la récolte : ABSOLUMENT en fin de cycle et au moins 3 ans après prairie (sauf si 2 cultures de printemps à la suite comme les betteraves/maïs (itinéraire possible : après retournement prairie : maïs, puis 2 années de céréales à paille avant de mettre une moutarde en inter-culture et puis le lupin)
- Facile à semer et à récolter, semer à 3 cm de profondeur; entre le 15 mars et le 30 avril
En général, important : il ne faut pas qu'il y ait de froid ni d'humidité après le semis, car difficultés de germination, envahissement par mauvaises herbes et difficultés de croissance
Semis sur terre fine, bien préparée.

• dose de semis:

- lupin blanc: 140 à 165 kg/ha
(45 – 50 grains/m²),
- lupin bleu: 150 à 200 kg/ha
(90 à 120 grains/m²);

Exemple de semis en mélange : lupin (boruta) 130 à 150kg/ha + orge (tadive) 40kg

Annexe 3 : Formation entretien des prairies de PPC



L'associer à une légumineuse selon la réglementation

- La luzerne :**
 - Espèce de choix
 - Adaptée aux sols secs
 - Préférée en séchage
 - Faible exigence
 - Valeur alimentaire à améliorer
- Le lotier, la minette :**
 - Bonne valeur alimentaire
 - Pour les petites terres
 - Légumineuse robuste
 - Facile à planter

mais : associée lorsque les cycles longs se succèdent

mais : peu productive et chovée par les espèces agressives

La différence entre 2 RGA tardifs : 10 jours d'écart sur la date d'épiaison

Mariage des espèces selon leur précocité

Quelle dose semer ?

- Tenir compte de la vitesse d'implantation.
- Le positionnement de la graine a plus d'importance que le poids de semence à l'hectare.
- La conduite ultérieure jouera le rôle d'arbitre.

Lorsque le pâturage est autorisé... « Troehir »

POUR UN BON ENTRETIEN DES PRAIRIES

Des actions à deux niveaux

- Améliorer par les pratiques :**
 - Exploitation
 - Fertilisation
 - Durée des cycles
- Intervenir mécaniquement :**
 - Désherbage
 - Regain de matière
 - Couloirs
 - Surfaces
 - Scarifier
 - Rouler

Des Actions courantes Des Actions particulières

Quelle dose semer pour les RGA-TB ?

Selon le régime de pâturage en conditions humides (ou système de pâturage), composer son mélange avec :

- de 50% diploïde / 50% tétraploïde en poids
- soit 20 diploïde / 10 tétraploïde en nombre de graines
- à 10 diploïde / 25 tétraploïde en poids
- soit 10 diploïde / 25 tétraploïde en nombre de graines

Semer 20 à 25 kg de RGA pour 3 à 5 kg de trèfle blanc à l'ha.

Le semencier de trèfle blanc les conseils pour réussir

- Assurer un bon contact sol/graine : grainé couvert
 - Pluie ou 20 cm³ griffage de sol
- Semer beaucoup de trèfle blanc (général - 4 à 5 kg/ha)
- Favoriser la germination :
 - Déposer les graines par les oiseaux
 - Semer plutôt en fin d'été que les premières pluies
- Favoriser l'accès à la lumière de la plante :
 - Réguler tout dès la première exploitation
 - Ne pas apporter d'azote pour favoriser l'installation
 - Récolte possible au glyphosate de la coupe des graminées (250 g/ha/ha) + effet distorsion

Annexe 4 : COMPTE RENDU DE VISITE DE PARCELLE SUR LE PERIMETRE DE PROTECTION DE CAPTAGE DE PLUGUFFAN

Constat

- Problème d'implantation prairiale sur une parcelle en PA sur le Périmètre de Protection de Captage de Pluguffan au lieu dit Kervoelig sur 4.6 ha.



- Fortes contraintes réglementaires pour maintenir une prairie de qualité liée à l'arrêté préfectoral.

Visite du site - 30/06/15

- Le relevé de flore indique une prairie très dégradée avec présence de dactyle comme graminée majoritaire.

- La diversité des espèces rencontrées indique un milieu maigre.

- Il existe des zones sans flore.

- Le fond prairial est composé de :

- Sénéçons (type de plantes qui se plaît dans les sols non tassés).

- Rumex

- Capselle bourse à pasteur

- Dactyle

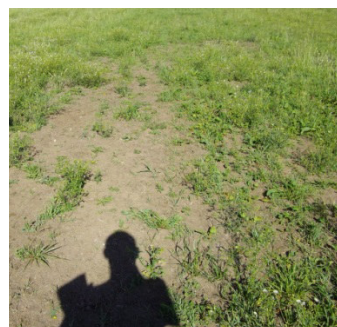
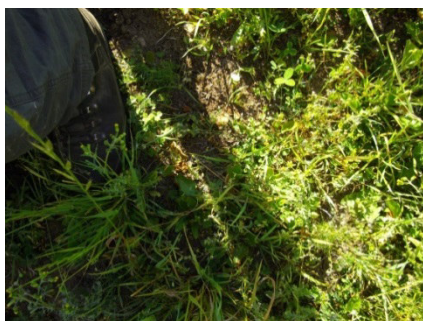
- RGH/RGI

- Houlique laineuse

- Crucifère diverse

- Mouron

- Fumeterre
- Liseron
- Plantain lancéolé
- Chénopode
- Trèfle blanc
- Trèfle violet



Conclusions

⇒ Il convient de réensemencer totalement la parcelle.

Solutions agronomiques prescrites

(Groupement d'Agriculture Biologique (Yann Evenat) - 10/07/15)

Plusieurs solutions se dégagent. Le choix sera à faire selon les autorisations administratives et/ou selon le calendrier.

ETAPE 1 : CASSER LE « CYCLE » PRAIRIAL

Le premier objectif est de « casser » le cycle prairial. Les solutions possibles sont les suivantes :

❶ Semis d'avoine

- Semis d'avoine en plein à hauteur de 150 kg/ha en septembre. L'avoine servira à « consommer » la matière organique et le relargage d'azote suite au retournement de la « prairie » actuelle.
- Fauche de l'avoine mi-mars.
- Déchaumage de l'avoine en avril.
- Implantation de la nouvelle prairie ([Cf Etape 2](#)).

❷ Semis sous-couvert d'avoine

- A réaliser de préférence sur des semis de printemps (fin mars-début avril).
- Ce type de semis se réalise en 2 fois. D'abord le semis d'avoine avec un semoir à céréales classique puis ensuite le semis de la prairie à la volée.
- On réalise la fauche de l'avoine et la prairie permanente ([Cf Etape 2](#)) prend sa place.

❸ Semis de choux fourrager

- A réaliser de préférence sur des semis de printemps (avril - mai) pour un fauchage à réaliser en aout-septembre.
- Effet couvrant efficace.
- Enracinement profond et effet agronomique intéressant pour la culture suivante.
- Implantation de la nouvelle prairie ([Cf Etape 2](#)).

ETAPE 2 : IMPLANTER LA NOUVELLE PRAIRIE

Après avoir « cassé » le cycle, l'implantation de la future prairie permanente se réalise de la façon suivante.

❶ Travail mécanique à réaliser

- Labour.
- Herse.
- Passage rouleau (type cultipacker).
- Semer.
- Rouler une deuxième fois (**important**) pour enfouir la graine.

❷ Travail préparatoire à réaliser

- Amender la parcelle avec du trez ou calcaire marin coquillier à hauteur de 5 T /ha. Il va permettre d'améliorer la structure et de saturer le complexe en base.
- Déchaumage puis labour du couvert sortie été (septembre).

❸ Espèces de réensemencement

● Graminées

- RGA diploïde, ½ tardif (dur un peu plus longtemps que le tétraploïde et démarre plus tôt) – sera en épi en même temps que la fétuque.

Dose pleine = 20Kg / ha pour permettre une couverture maximale.

- Fétuque élevée meilleure pérennité (< 5 ans) + pousse en été **ou** dactyle (sur sols séchant).

Dose = 10 Kg / ha.

❹ Semis classique

- Date : fin août retour de température plus clémente avec humidité.
- Semis à la volée dans les premiers centimètres (1 cm max de profondeur).

❺ Ajout de légumineuses

- L'implantation de légumineuses serait intéressante pour améliorer la qualité fourragère de la parcelle et permettrait de diminuer l'apport d'azote minéral.
- Si la mise en place était possible, il faudrait du TB agressif (4Kg/ha) ou TV (6Kg/ha) ou luzerne (4Kg/ha).